

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2009



RAPPORT
D'ACTIVITÉS
2009

Sommaire

- ➔ FAITS MARQUANTS / 3
- ➔ QU'EST-CE QUE L'ADEUS ? / 5
- ➔ ANTICIPATION ET COMPREHENSION DES EVOLUTIONS / 7
- ➔ FONCTIONNEMENT DU TERRITOIRE A GRANDE ECHELLE / 15
- ➔ DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE / 23
- ➔ APPUI AUX COMMUNES / 31
- ➔ MISSIONS PERMANENTES / 37



Faits marquants

A la fin 2008, l'ADEUS a ouvert son programme de travail à des échanges avec les élus et les techniciens, par une plateforme technique sur un sujet prospectif et des rencontres ouvertes au public sur des sujets d'actualités et/ou d'avenir. Une première conférence autour de l'urbanisme commercial a eu lieu avec David MANGIN, architecte-urbaniste, et une seconde réunissait Jean OLLIVRO, Alexandre BOUTON, Christian PARADON, Jean-Philippe HANFF autour d'Alfred PETER, paysagiste, pour échanger avec les participants sur "les nouvelles voies de la modernité".

Ces activités ont apporté de nouvelles pistes de réflexion pour adapter la ville aux changements de demain. Elles ont multiplié le temps d'investissement de l'ADEUS dans l'animation, les échanges avec différents publics, les relations avec la presse et les milieux associatifs.

Afin d'approfondir et d'enrichir les démarches des collectivités en matière de concertation publique et de développement durable, l'agence s'est déplacée au Québec, où elle a bénéficié de l'enseignement en matière de concertation en urbanisme ; et à Copenhague (Danemark) et à Malmö (Suède) pour s'enrichir de méthodes d'organisation de la ville durable à l'intérieur des trames vertes et bleues.

Ce changement d'orientation des missions de l'agence a été entériné par une nouvelle organisation interne avec la nomination au poste de Directrice Générale d'Anne PONS, ancienne Directrice Générale de l'Agence de Développement et d'Urbanisme du Pays de Montbéliard. Son arrivée à la rentrée de septembre 2009 a amorcé un renforcement de l'activité de l'agence dans les éclairages prospectifs pour les collectivités et les partenaires et ce à plusieurs échelles.

Hervé LEROY, directeur de l'agence depuis 2005, qui a insufflé un fonctionnement plus opérationnel et ancré le mode projet à l'agence, poursuit sa carrière depuis mars comme Directeur Général du Développement Urbain de la Communauté Urbaine de Nantes.

Le rapport d'activité 2009 permet une nouvelle lecture de l'agence au travers de l'explication de cinq axes de travail et quelques exemples d'interventions :

- **l'anticipation et la compréhension des évolutions** : le suivi de l'enquête ménage déplacement sur l'ensemble du Département, le diagnostic des zones d'activités sur la CUS et une analyse approfondie de l'étalement urbain sur le territoire du SCOT de Sélestat
- **le fonctionnement du territoire à grande échelle** : le suivi et la mise en œuvre des SCOT de l'Alsace du Nord et de la région de Strasbourg, le référentiel paysager du Bas-Rhin, l'analyse de l'offre et la demande sur le réseau TER Alsace et une plateforme d'échanges sur les circulations actives
- **le développement du territoire** : l'accompagnement dans l'élaboration du Plan de déplacements urbains (PDU), le Programme local de l'habitat (PLH) de la CUS et le Plan départemental de l'habitat (PDH), et la programmation de quartiers durables sur la CUS,
- **l'appui aux communes** : la concertation publique dans les documents d'urbanisme, l'accompagnement de communes luxembourgeoises dans l'élaboration d'un projet de territoire et l'approche environnementale appliquée au PLU de la commune de Brumath
- **les missions permanentes** : les débats d'acteurs accompagnant la publication *Dimensions Villes et Territoires* ADEUS, la deuxième Rencontre ADEUS "les nouvelles voies de la modernité"

Ainsi, 2009 a été une année de repositionnement de l'agence dans ses cœurs de métiers, en réponse aux besoins de ses membres, ce qui sera poursuivi en 2010.

La directrice générale
Anne PONS



Qu'est-ce que L'ADEUS ?

MEMBRE DU RÉSEAU DE LA FÉDÉRATION NATIONALE DES AGENCES D'URBANISME (FNAU)

- ➔ 52 agences, 1 500 salariés,
- ➔ L'ADEUS est la 6^{ème} agence de France.

UNE ASSOCIATION DE DROIT LOCAL ALSACE - MOSELLE

- ➔ Créée en 1966, 50 salariés (équivalent temps plein) et un budget d'environ 4M€.

LES MEMBRES FONDATEURS DE L'AGENCE

- ➔ L'Etat, la Communauté Urbaine de Strasbourg et le Conseil Général du Bas-Rhin.

LES AUTRES PARTENAIRES

- ➔ SCOTERS et SCOTAN (Alsace du Nord), Région Alsace, Communautés de Communes de la Basse Zorn et de Bischwiller, Haguenau, Erstein, Kehl (Allemagne), les communes de Hindisheim, Osthouse, Kolbsheim et Bischwiller et la Chambre de commerce et d'industrie.

L'ORGANISATION DE L'AGENCE

- ➔ Un Président : **Robert HERRMANN**,
- ➔ Une Assemblée Générale de plus de 60 représentants,
- ➔ Un Conseil d'Administration de 36 représentants,
- ➔ Un Bureau composé du Président et de **Geneviève CHAUX-DEBRY** (Etat), **Alain JUND**, **Raphaël NISAND** et **Claude GRAEBLING** de la Communauté Urbaine de Strasbourg, **René HAAG** du Conseil Général du Bas-Rhin, **Jean-Marc WILLER** du SCOTERS, **Claude STURNI** du SCOT de l'Alsace du Nord et **Astrid GROSS-KÖNIGS**, Maire déléguée de la ville de Kehl.

DES MODALITÉS D'ÉTUDES PARTENARIALES ET PRIVÉES

- ➔ Un programme de travail partenarial aux subventions mutualisées : environ 93 % des recettes,
- ➔ Des contrats privés dans le champ de la concurrence : environ 7 % des recettes.

industrielle Forlen

Zone industrielle du Fort

limite communale

ANTICIPATION ET COMPRÉHENSION DES ÉVOLUTIONS

RUE DU FORT

Zone industrielle du Fort

RUE DES CERISES

RUE DES FRAISES

CHEM. URBA

RUE DU MARECHAL FOCH

Dans **un contexte en constante mutation**, le devenir des territoires dépend en grande partie de leur capacité **à anticiper leur avenir**.

Les profonds changements de société, induisent en permanence de nouveaux modes d'habiter, de travailler, de se déplacer, ainsi que de nouveaux rapports notamment à l'environnement.

La prise en compte de ces nouvelles demandes par les politiques publiques qui entendent les accompagner, ne peut se faire sans une véritable compréhension des besoins qu'elles expriment.

Et c'est précisément **le but des observatoires** que d'**offrir à leurs partenaires les moyens de comprendre les évolutions** qui touchent leurs territoires afin d'**être en capacité d'anticiper** les adaptations nécessaires à leurs politiques respectives.

En 2009, trois objectifs d'observation importants ont été atteints pour préparer l'avenir. Il s'agissait de verser des études de fond dans les observatoires thématiques avec notamment les informations provenant de l'enquête ménage déplacements départemental, des zones d'activité économiques de la CUS et de la recherche des données hors-CUS avec le Conseil Général du Bas-Rhin et la Chambre de commerce et d'industrie ainsi que l'ensemble des résultats des investigations sur l'étalement urbain.

Quel que soit le thème de l'observation (économie, habitat, déplacement, etc.), les objectifs poursuivis in fine sont de trois ordres :

Comprendre pour bien décider

L'observation n'est utile que dans la perspective d'une connaissance nécessaire à l'action. Celle des puissances publiques qui ont à définir et à mettre en oeuvre des politiques spécifiques, mais aussi celle des différents acteurs qui ont à élaborer leur propre stratégie de développement.

Dans ce registre, en 2009 : l'observatoire de l'habitat de l'ADEUS a contribué à l'élaboration des orientations du Plan départemental de l'habitat du Bas-Rhin et celles du Programme local de l'habitat de la CUS. D'autre part, l'observation économique a permis d'alimenter le diagnostic et les enjeux économiques, première étape du plan stratégique pour un nouveau positionnement économique de la CUS.

Evaluer pour mieux réorienter les actions

Les observatoires sont également les lieux d'élaboration de méthodes permettant de mesurer les effets des politiques publiques. En sélectionnant les indicateurs pertinents et en assurant leur suivi dans le temps, ils rendent en effet possible l'appréciation objective de l'efficacité des politiques publiques.

Ainsi en 2009, le suivi de la consommation foncière sur le territoire de Sélestat a permis de mettre en exergue les phénomènes d'étalement urbain induits par les politiques de l'urbanisation sur les 40 dernières années en Alsace.

Echanger pour une meilleure synergie entre acteurs

Les observatoires offrent la possibilité de débats et d'échanges entre différents acteurs sur la base d'éléments objectifs et partagés. Ils constituent ainsi des espaces privilégiés de libre parole et de rapprochement entre différents acteurs institutionnels intervenant à diverses échelles.

En 2009, le comité de pilotage de l'enquête ménages déplacements, constitué par l'Etat, la Région Alsace, le Département du Bas Rhin et la CUS a ainsi pu suivre ce projet, l'orienter et définir des objectifs et des traitements à produire collectivement.

- † Assurer la transversalité entre les observatoires pour passer des analyses traditionnelles à l'anticipation et aux propositions avec de nouvelles formes de publications (notes synthétiques, baromètre).
- † Une refonte de l'observatoire de l'habitat est prévue en 2010 tant sur le fond que sur la forme afin de mieux accompagner les nouvelles politiques de l'habitat : PDH du Bas-Rhin et PLH de la CUS .
- † L'observatoire des déplacements intégrera en 2010 les traitements de l'enquête ménages déplacements et orientera progressivement ses analyses et anticipations sur l'ensemble de la région Alsace.
- † Progresser dans l'observation économique pour construire progressivement un véritable système d'information économique partagé sur le territoire métropolitain transfrontalier avec notamment l'intégration de données des bases de la FNAU.

Les projets réalisés :

- La demande de logements sociaux dans le Bas-Rhin : au 1^{er} juillet 2008, au 1^{er} janvier 2009 et Chiffres par bailleur - Observatoire de l'habitat. *02/2009 et 08/2009*
- Observatoire territorial de l'offre TER - Evolution 2004-2007. *06/2009*
- L'analyse des déclarations d'intention d'aliéner dans la CUS de 1999 à 2008 - Observatoire de l'habitat. *07/2009*
- Le marché du logement dans la CUS - Bilan 2007-2008 - Observatoire de l'habitat. *07/2009*
- Evaluation du fonctionnement partenarial au sein du CUCS de la CUS - Analyse organisationnelle, outil commun partagé, proposition d'organisation. *08/2009*
- Observatoire départemental des déplacements. *09/2009*
- Potentiels et accessibilités des gares dans la CUS sur la ligne ferroviaire Strasbourg - Molsheim - Document préparatoire au comité de pilotage politique du 2 octobre 2009. *09/2009*
- Les bénéficiaires des aides au logement dans le département du Bas-Rhin 2008 - Observatoire de l'habitat. *10/2009*
- L'évolution des loyers dans la Communauté urbaine de Strasbourg en 2008 - Observatoire de l'habitat. *10/2009*
- Répertoire du logement social dans le département du Bas-Rhin - Présentation par bassins d'observation, communes et quartiers de Strasbourg - Etat au 1^{er} janvier 2009 - Observatoire de l'habitat. *04/2009*
- L'économie dans les communes de la CUS - Fiches communales. *11/2009*
- Annuaire des zones d'activités existantes et en projet du territoire de la CUS - Observatoire économique Strasbourg-Ortenau. *11/2009*
- Annuaire des zones d'activités - liste des entreprises - Observatoire économique Strasbourg-Ortenau. *11/2009*
- Observatoire des ZUS : Rapport annuel - Bilan et perspectives, Fiches statistiques d'entreprises. *12/2009*
- Principaux indicateurs de l'observatoire du TGV Est. *12/2009*
- Observatoire territorial de l'offre TER - Réactualisation de la fiche Strasbourg Bruche Piémont et restructuration de la fiche Strasbourg Mulhouse Bâle. (*Inclu dans l'observatoire 2009*) *12/2009*
- Enquête Ménages Déplacements - Bilan de l'assistance technique, Proposition de priorisation des études, Premiers résultats à l'échelle du Bas-Rhin. *12/2009*
- Observatoire départemental des déplacements : Explication de la baisse de la modalité dans la CUS, Tramway : effets réseaux. *12/2009*
- 40 ans d'urbanisation dans la CUS. *12/2009*
- Etalement urbain en Alsace : zoom territorial - SCOT de Sélestat et sa région. *12/2009*
- Contrat urbain de cohésion sociale de Haguenau - Bischwiller - Kaltenhouse - Observation des territoires. *12/2009*

Les zooms :

- + **L'enquête Ménages Déplacements 2009**
- + **Les zones d'activité de la CUS**
- + **L'étalement urbain : le territoire du SCOT de Sélestat**
- + **40 ans d'urbanisation dans la CUS**

➤ L'enquête ménages déplacements 2009 sur le Bas-Rhin

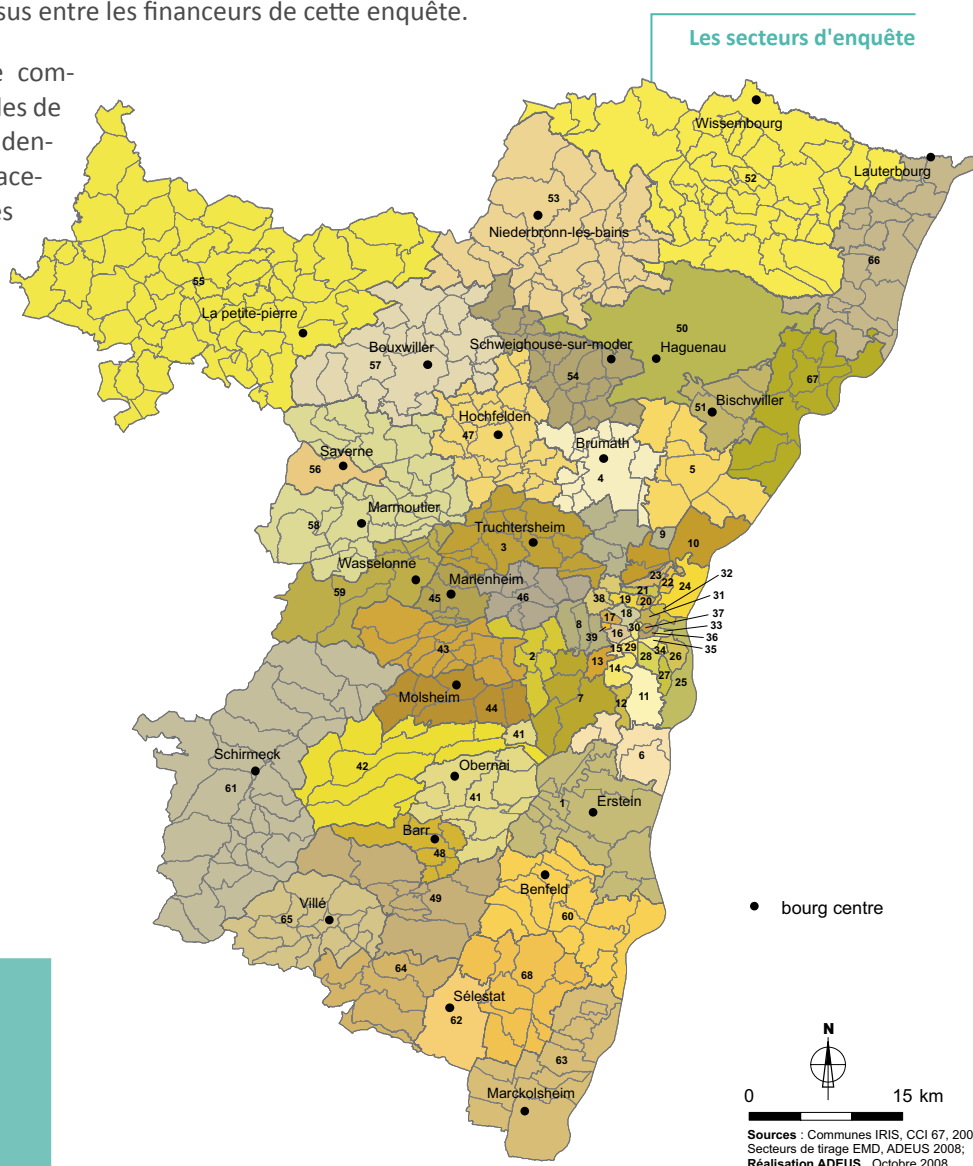
L'enquête ménages déplacements fournit les données les plus importantes pour comprendre les caractéristiques de mobilité des ménages et des personnes.

Dès fin 2006, l'ADEUS a rendu attentifs l'ensemble des partenaires sur l'intérêt de réaliser une enquête ménages déplacements à l'horizon 2009, la précédente datant de 1997. Cela a abouti à la réalisation d'un travail d'analyse en 2007 pour le compte du Conseil Général du Bas-Rhin visant à mesurer l'intérêt de la réalisation d'une telle enquête sur la totalité du département.

C'est ainsi qu'en 2008, à l'initiative de l'ADEUS, l'Etat, la Région Alsace, le Conseil Général du Bas-Rhin et la Communauté Urbaine de Strasbourg se sont lancés dans une démarche d'enquête ménages déplacements.

Si le rôle de l'ADEUS a évolué au cours de ce projet, d'abord animation au lancement de l'étude, ensuite aide à la gestion de projet et enfin assistance technique, il s'est toujours fait dans une logique partenariale visant à construire un consensus entre les financeurs de cette enquête.

Cette enquête permettra de comprendre la mobilité et les modes de vie des enquêtés, ainsi que d'identifier la structure des déplacements et des bassins de vie des bas-rhinois.



+ 54 000 ménages bas-rhinois enquêtés
 + 47 000 déplacements décrits
 + Près de 250 variables pourront être analysées en 2010

Sources : Communes IRIS, CCI 67, 2007 ;
 Secteurs de tirage EMD, ADEUS 2008 ;
 Réalisation ADEUS, Octobre 2008

➔ L'étalement urbain : le territoire du SCOT de Sélestat

Ce zoom territorial sur le territoire du SCOT de Sélestat fait suite à une étude régionale sur l'étalement urbain et le fonctionnement des territoires depuis une trentaine d'années.

Les partenaires ont demandé à l'ADEUS de décliner les résultats de ce travail à l'échelle du territoire du SCOT de Sélestat sur lequel démarrait une démarche de schéma de cohérence territoriale.

Le travail devait permettre :

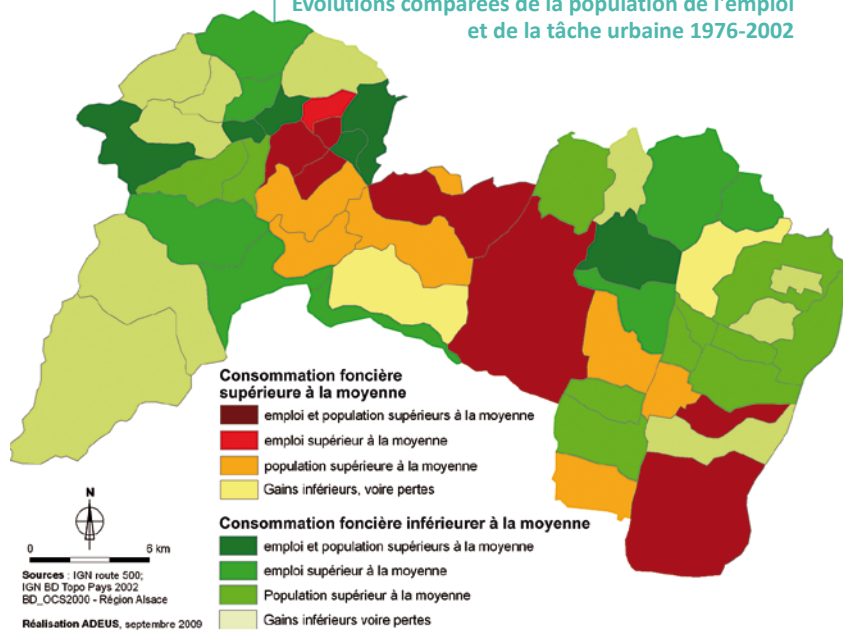
- d'une part de connaître les évolutions en oeuvre. L'analyse a porté sur la consommation foncière (combien ?, où ?, pourquoi faire ?, comment ?) ainsi que sur l'évolution des fonctions urbaines ;
- d'autre part de comprendre et d'expliquer les phénomènes en oeuvre. Cette partie qualitative s'est effectuée à travers l'analyse des formes urbaines nouvelles (travail de terrain), et d'une série d'entretiens avec des élus et des acteurs de 7 communes sélectionnées, parmi les 51 qui forment ce territoire, pour leurs évolutions particulières ;

Le travail a permis, par ailleurs, de dégager des pistes de réflexion et des recommandations.

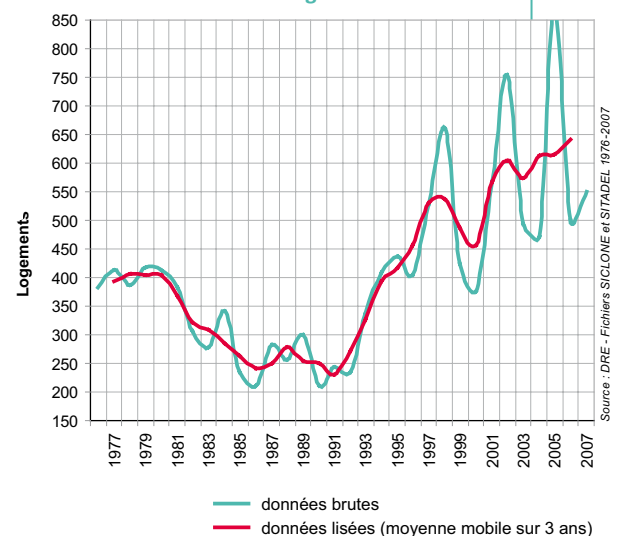
Il permet, enfin, aux partenaires d'alimenter leur association au SCOT.

Les résultats de l'étude ont été présentés aux élus du Syndicat mixte du SCOT réunis en assemblée générale.

Evolutions comparées de la population de l'emploi et de la tâche urbaine 1976-2002



Construction neuve - Sélestat et sa région 1980 - 2007



- + Le territoire du SCOT de Sélestat et sa région est soumis à une très forte pression résidentielle. Il est devenu, depuis 2000, le plus attractif de la région. Jusque là, les niveaux de la consommation foncière y ont été très élevés au regard des faibles dynamiques démographique et économique.
- + Les formes urbaines produites depuis une trentaine d'années, très consommatrices de foncier dans une situation de faible attractivité ne peuvent perdurer dans un contexte de pression résidentielle. C'est l'un des enjeux majeurs pour le SCOT de Sélestat en cours d'élaboration.

➔ 40 ans d'urbanisation dans la CUS

La CUS a eu 40 ans. A cette occasion, un retour en arrière a permis de faire le point sur les grandes évolutions des fonctions urbaines, sur les grands changements et leurs déclinaisons spatiales.

Cette rétrospective a permis :

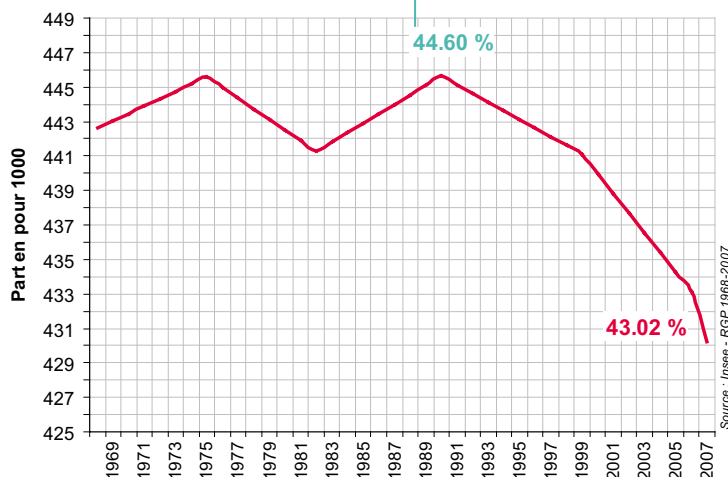
- de distinguer ce qui relève des changements structurels et ce qui relève des inclinaisons conjoncturelles
- de mettre en perspective les grands changements en termes de rayonnement du territoire et de sa place dans sa région.
- de mettre en lumière les grandes problématiques auxquelles est confronté le territoire dans son développement et de dégager les principaux enjeux.

Ce travail a permis d'alimenter les travaux sur le projet de développement communautaire.

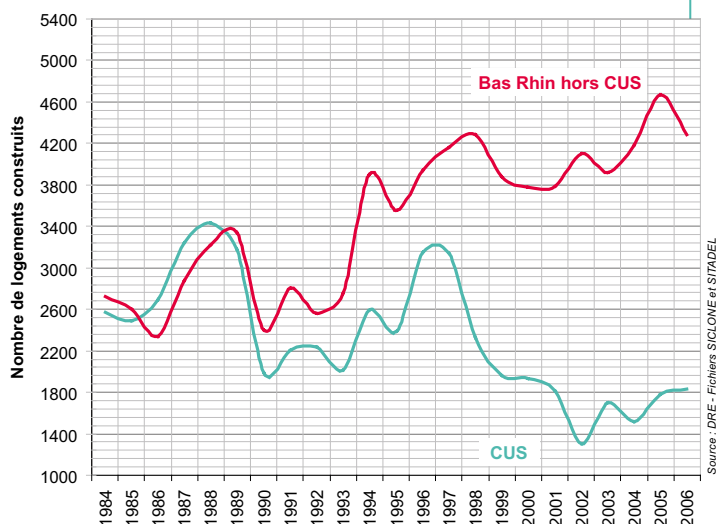
Il a également directement alimenté, en amont, les travaux de réflexion pour la candidature de la CUS à la labellisation EcoCités. Il survient enfin, dans un contexte de réflexion sur le fonctionnement métropolitain de Strasbourg et de l'euro-district Strasbourg-Ortenau.

Il a par ailleurs intéressé tous les partenaires de l'ADEUS et plusieurs présentations ont permis d'en partager les résultats et les enjeux que ce soit avec des élus ou avec des techniciens de plusieurs collectivités.

Part de la CUS dans la population départementale - 1968-2007
Une baisse qui s'accélère



Evolution de la construction neuve - CUS - 1984-2006



- + Après une longue période de développement urbain assez important dans la CUS, les fonctions urbaines ont tendance à se diffuser à l'ensemble du département et à s'éparpiller.
- + En plus des problèmes environnementaux et potentiellement sociaux que cette situation génère, cette évolution est problématique à d'autres égards : le vieillissement rapide de la deuxième couronne de la CUS, le devenir des lotissements, les équipements... Elle pose clairement la question du positionnement de la CUS dans le département, de son fonctionnement avec le reste de son territoire et de son rayonnement métropolitain.



FONCTIONNEMENT
DU TERRITOIRE
À GRANDE
ÉCHELLE

La cohérence des politiques publiques et leur adéquation aux modes de vie des habitants reposent en grande partie sur leur articulation et leur déclinaison stratégique aux différentes échelles de territoire.

Par son fonctionnement partenarial, l'ADEUS constitue un lieu de partage des grands enjeux et de croisement des politiques sectorielles des partenaires sur un territoire commun.

Rendre lisible le fonctionnement urbain transfrontalier et le rôle de chaque territoire dans l'attractivité de l'Eurorégion, c'est favoriser l'émergence des grands projets de territoire et leur traduction dans les documents d'urbanisme.

Il s'agit à la fois d'une démarche prospective et d'une démarche de construction de la ville (des villes) en temps réel.

Rendre lisible le fonctionnement et l'organisation du territoire transfrontalier

Comprendre le fonctionnement du territoire, c'est identifier les points d'appui pour les politiques publiques. C'est également connaître le socle commun de ressources sur lequel s'appuie le développement et partager des références. Dans cet esprit, l'ADEUS a montré en 2009 les enjeux liés à la structuration de l'offre TER en fonction de l'armature urbaine régionale et élaboré une base de connaissance commune sur le paysage du Bas-Rhin.

Contribuer à l'élaboration, la mise en oeuvre et la coordination des grands projets de territoire

Les travaux menés par l'ADEUS dans le cadre des SCOT de l'Alsace du Nord et de la Région de Strasbourg, l'INTERSCOT et l'Eurodistrict contribuent à faire émerger une vision stratégique partagée sur de nouveaux territoires de projet, à favoriser la synergie des politiques publiques, à anticiper leur articulation pour éclairer les choix des élus. L'année 2009 a notamment été marquée par l'approbation du SCOTAN et la traduction intercommunale de la politique de l'habitat du SCOTERS, en lien avec le Plan Départemental de l'Habitat.

Favoriser le dialogue des partenaires autour des nouveaux défis du territoire

L'évolution des modes de vie et la montée en puissance des questions environnementales interrogent de plus en plus les acteurs du territoire dans leurs politiques respectives. Les plateformes thématiques proposées par l'ADEUS ont vocation à ouvrir le débat autour de ces nouveaux défis. En 2009, elles ont ainsi permis de mobiliser les élus, techniciens des collectivités et universitaires autour des enjeux des circulations actives dans la ville.

- + Comprendre les stratégies métropolitaines au sein du Rhin Supérieur de Karlsruhe à Bâle.
- + Apprendre des méthodes de mise en place de projets transfrontaliers avec des métropoles des villes phares comme Genève ou Bâle et des ports fluviaux comme ceux de Lille et Paris.

Les projets réalisés :

- Articulation entre urbanisation aux abords des gares et transports - Lien entre bassins de rabattement et capacité de stationnement. *12/2009*
- Corrélation entre offre et usage sur le réseau TER. *12/2009*
- Les modes actifs – Plateforme de débats de l'ADEUS n°1. *03/2009*
- Référentiel paysager du Bas-Rhin : secteurs pays plat d'Erstein, Bruch de l'Andlau, secteur vallée de la Bruche 01/2009 et secteur Kochersberg, secteur Ried Nord. *12/2009*
- Contribution de l'Eurodistrict Strasbourg-Ortenau au Livre vert de l'Union Européenne sur la cohésion territoriale. *02/2009*
- SCoTAN - Schéma de cohérence territoriale de l'Alsace du Nord. *05/2009*
- Etude de définition des orientations de gestion et de valorisation du canal de la Bruche et de ses abords - Synthèse des ateliers. *07/2009*
- Projet "Tournant du Rhin" - Etude de définition du concept d'aménagement du site du plan d'eau de Plobsheim-Krafft. *09/2009*

Les zooms :

- + **Le SCOT de l'Alsace du Nord**
- + **La mise en oeuvre et le suivi du SCOT de la Région de Strasbourg**
- + **La corrélation entre offre et demande sur le réseau TER**
- + **Le référentiel paysager du Bas-Rhin**
- + **La plateforme de débat de l'ADEUS concernant les circulations actives.**

➔ Le SCOT de l'Alsace du Nord

L'année 2009 marque une étape clé dans l'organisation et le développement durable du territoire de l'Alsace du Nord. Le projet de SCOT qui avait été arrêté le 28 décembre 2007 a fait l'objet de diverses améliorations à la suite des consultations administratives et de l'enquête publique menées en 2008 pour in fine être approuvé par le Syndicat Mixte le 26 mai 2009, au terme de quatre années d'élaboration.

Le projet de planification du SCOTAN s'appuie sur les projets de territoire des 9 intercommunalités membres et marque un souci de cohérence avec les démarches et réflexions engagées par les SCOTs voisins, le Pays d'Alsace du Nord, le Parc Naturel Régional des Vosges du Nord et la démarche transfrontalière PAMINA.

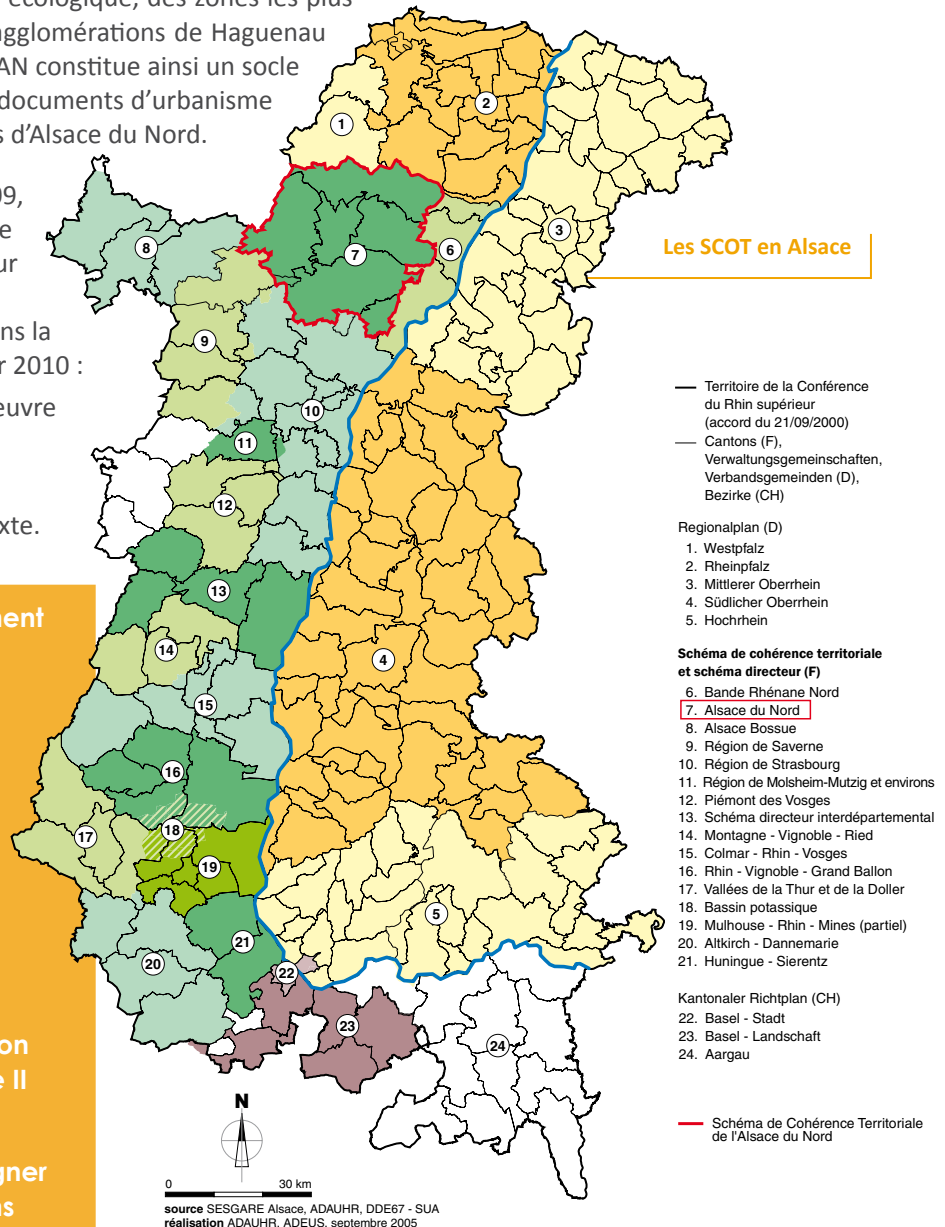
Le scénario d'aménagement retenu dans le cadre d'une démarche d'évaluation environnementale se fonde sur une organisation polarisée et hiérarchisée du développement urbain en vue de répondre aux besoins identifiés, tout en tenant compte de façon globale de la forte sensibilité environnementale du territoire. Le SCOTAN éclaire ainsi les stratégies de développement des communes en fonction de leur positionnement dans l'armature urbaine. Il vise globalement à accroître la masse critique emplois/habitants/équipements des pôles urbains en l'articulant au développement des transports en commun, et à favoriser la densification et l'économie de foncier.

L'obligation d'évaluation environnementale du SCOTAN a par ailleurs permis d'améliorer la connaissance environnementale du territoire par l'identification des principaux enjeux et l'analyse in fine, notamment du point de vue du fonctionnement écologique, des zones les plus sensibles telles que le secteur des agglomérations de Haguenau et Wissembourg. Approuvé, le SCOTAN constitue ainsi un socle de référence pour l'élaboration des documents d'urbanisme locaux de l'ensemble des communes d'Alsace du Nord.

Au cours du deuxième semestre 2009, l'Agence a par ailleurs accompagné le Syndicat Mixte dans ses réflexions sur les modalités de suivi et de mise en œuvre du SCOTAN et notamment dans la préparation de 4 axes de travail pour 2010 :

- 4 ateliers/séminaires de mise en œuvre
- La recherche et la définition des indicateurs de suivi
- L'accompagnement du syndicat mixte.

- + Un dossier de SCOTAN définitivement approuvé depuis le 26 mai et pleinement exécutoire depuis le 4 août 2009
- + L'une des premières évaluations environnementales d'un document de planification stratégique en Alsace
- + Un projet d'aménagement et de développement durable résolument articulé autour des transports collectifs, en anticipation de la mise en œuvre du Grenelle II
- + La volonté d'aller au-delà d'un simple suivi pour accompagner la mise en œuvre des orientations du SCOTAN



➔ La mise en œuvre et le suivi du SCOT de la Région de Strasbourg

La troisième année de mise en œuvre et de suivi du SCOTERS se place sous le signe d'une traduction opérationnelle du projet de territoire global aux échelles intercommunales et communales.

Au delà de la mise en compatibilité des documents d'urbanisme locaux, l'ADEUS a accompagné le Syndicat Mixte dans l'articulation de sa politique de l'habitat aux différentes échelles à travers :

- la recherche de coordination et de synergie des moyens d'action avec le Plan Départemental de l'Habitat,
- le débat avec les intercommunalités autour de la traduction locale des objectifs "habitat" du SCOTERS et de l'émergence d'une stratégie de production de logements intercommunale,
- l'aide au débat "logement" du PLU pour les sites pilotes de Geudertheim et Hurtigheim basée sur l'analyse de l'adéquation entre production de logements et besoins des habitants, du potentiel de développement et des incidences sur les équipements scolaires
- le partage d'expériences et le débat entre élus dans les commissions "Habitat/ Foncier : produire 4 000 logements par an" et "Structurer le territoire : le rôle des bourgs centres"

Le deuxième axe de travail majeur en 2009 a porté sur l'optimisation de l'offre en transports en commun du territoire : il s'agissait à la fois de faciliter la coordination et la mise en œuvre des projets d'amélioration de l'offre en transports en commun portés par des maîtrises d'ouvrage différentes (Région, Département, Etat, CUS, SNCF, RFF) et de les mettre en lien avec les projets d'urbanisation portés par les communes.

Pour ce faire, les instances d'échanges entre les élus du Syndicat Mixte et des Autorités Organisatrices de Transport ont été multipliées : débats en Comité Syndical, travaux de la commission "Articuler urbanisation et transports en commun" autour du Transport en site propre ouest, ateliers opérationnels "Mobiliser le foncier autour des gares" sur les gares pilotes de Kilstett, Brumath, et Schiltigheim-Bischheim.

Enfin, au sein de l'INTERSCOT, des réflexions partagées sont engagées sur l'attractivité des territoires de SCOT et l'évolution de leurs rôles.



photos : Syndicat mixte / SCOTERS

En 2009, l'ADEUS a accompagné le Syndicat Mixte dans la traduction opérationnelle des objectifs du SCOTERS

- + A travers les rencontres intercommunales de l'habitat et les sites pilotes proposés par les élus pour le débat logement
- + Par l'articulation avec la nouvelle politique de l'habitat du Conseil Général
- + Avec la recherche de l'optimisation du foncier autour des gares du SCOTERS.

➔ La corrélation entre offre et demande sur le réseau TER

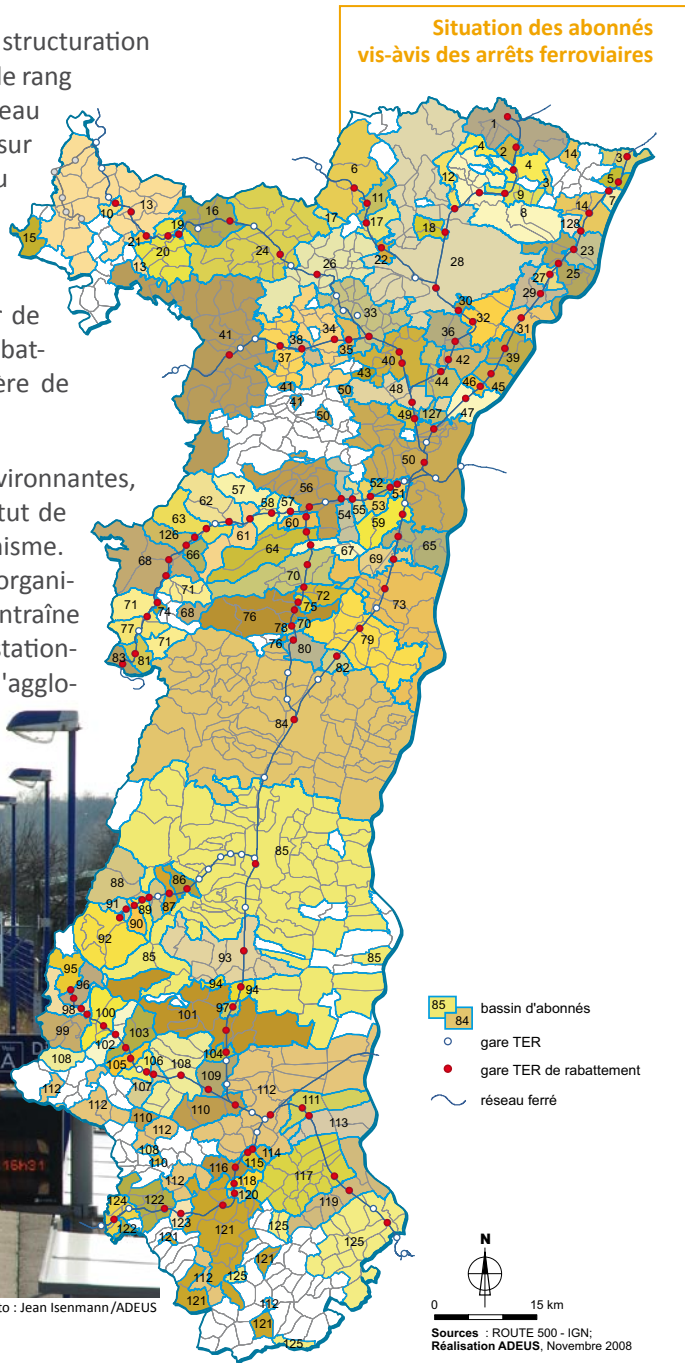
L'analyse menée dans le cadre de l'étude sur la corrélation entre offre et demande sur le réseau TER pointe d'une part que la demande augmente indépendamment de l'accroissement de l'offre. Elle indique d'autre part, que toutes choses égales par ailleurs, c'est à la fois le nombre de dessertes, la distance aux emplois et la performance de l'offre qui constitue les principaux déterminants de la demande.

Ces résultats illustrent une partie des enjeux liés à la structuration de l'offre en fonction de l'armature urbaine. Les villes de rang intermédiaire en Alsace bénéficient toutes d'un niveau d'offre supérieur à une majeure partie des autres sur une même ligne. Cette différence en terme de niveau de desserte, plus ou moins forte suivant les lignes, confère à ces arrêts un rôle qui dépasse les limites du ban communal pour concerner des bassins de clientèle relativement larges. Ce rôle n'est pas sans poser de contraintes en particulier en matière de gestion des rabattements tout en présentant des avantages en matière de renforcement de centralité et de dynamisme.

En affirmant un rôle différent des communes environnantes, cette fonction "transport" permet de renforcer le statut de ville intermédiaire et constitue une source de dynamisme. Néanmoins, l'attractivité supplémentaire nécessite d'organiser efficacement le rabattement des usagers ce qui entraîne des charges particulières, notamment en matière de stationnement et d'organisation des circulations en cœur d'agglomération.



photo : Jean Isenmann/ADEUS



- + Le nombre de dessertes constitue le premier facteur d'attractivité de l'offre ferroviaire ;
- + L'organisation des dessertes entre omnibus, liaisons semi-directes et directes, constitue le second facteur d'attractivité et son importance s'affirme à mesure que le niveau d'offre général s'améliore ;
- + Certains facteurs structurels, en particulier la distance, restent fortement structurant dans l'explication des niveaux de demande.

Le référentiel paysager du Bas-Rhin

Le référentiel paysager a pour objectif d'identifier les composantes majeures du paysage départemental pour constituer une base commune de connaissance et alimenter les politiques d'aménagement du territoire conduites par l'Etat, la Région, le Département ou les Communautés de communes dans leurs prérogatives respectives.

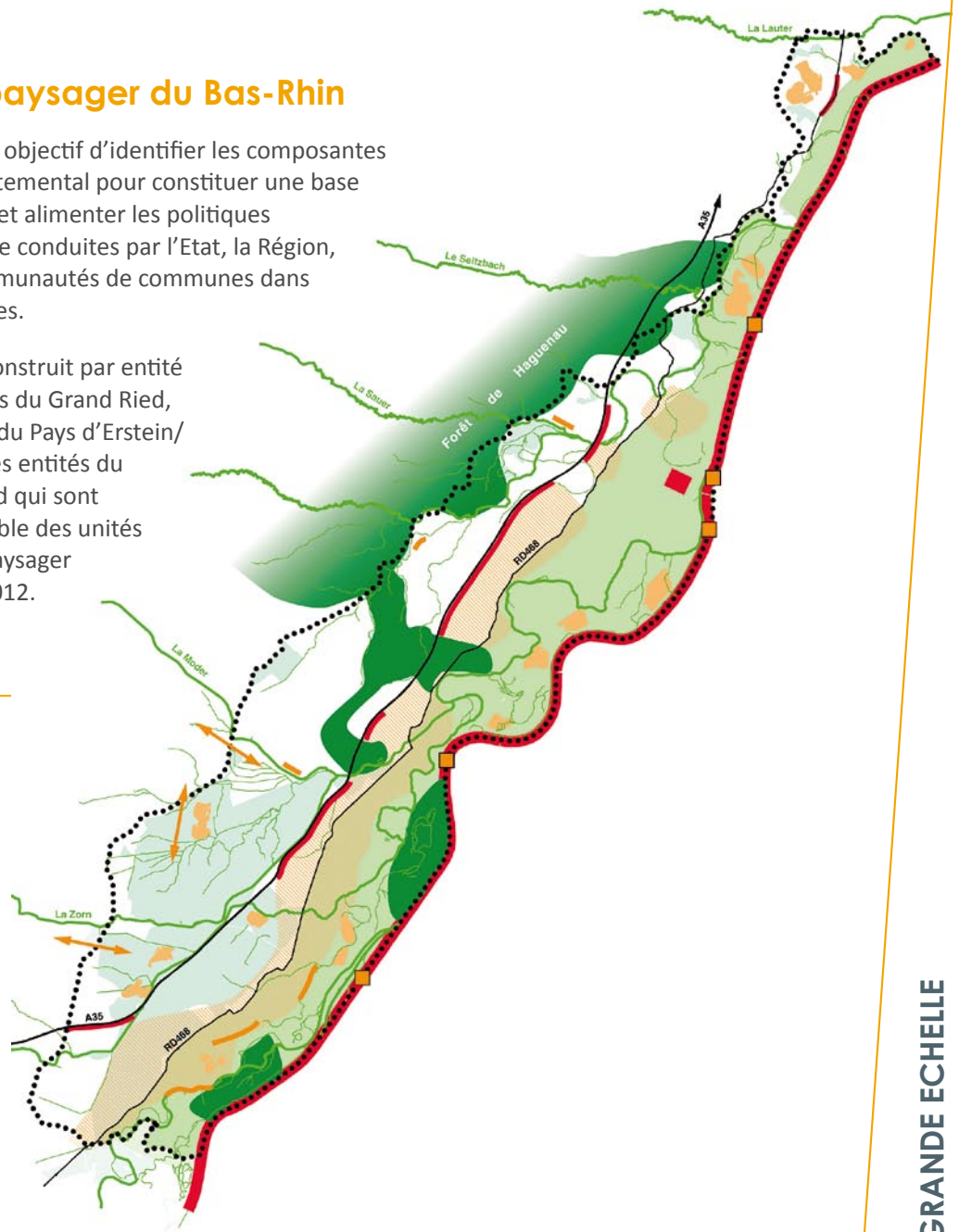
Le référentiel paysager se construit par entité de paysage. Après les entités du Grand Ried, de la Vallée de la Bruche et du Pays d'Erstein/Bruch de l'Andlau, ce sont les entités du Kochersberg et du Ried Nord qui sont élaborées en 2009. L'ensemble des unités de paysage du référentiel paysager sera complété à l'horizon 2012.

Le Ried Nord

- les enjeux de protection**
- abord de cours d'eau
 - forêt
 - ried et zone inondable
 - bande rhénane
- les enjeux de gestion**
- couloir d'urbanisation
 - gravière
 - entrée par le Rhin
 - front bâti
 - connection
- les enjeux d'aménagement**
- rive du Rhin
 - front bâti
 - ensemble urbain



source Région Alsace, DIREN, DDAF, CG67, fond BD TOPO-IGN Paris 2006 Reproduction Interdite - Licence n°9185
réalisation ADEUS novembre 2009



- + Un outil pédagogique qui a vocation à construire une culture partagée sur le paysage et à ouvrir le débat.
- + Identifie des enjeux de paysage selon les 3 catégories définies par la Convention européenne du paysage : enjeux de protection, de gestion et d'aménagement.
- + Donne lieu à la mise en œuvre d'un document de synthèse, de fiches outils présentées aux élus dans chaque territoire.

➔ La plateforme de débat de l'ADEUS concernant les circulations actives

L'évolution des modes de vie ainsi que les enjeux du développement durable placent aujourd'hui les circulations actives au coeur du débat public. L'ADEUS a donc intégré cette question dans ses plateformes de réflexion.

Un débat entre universitaires, professionnels des collectivités, élus et experts extérieurs a été organisé par l'ADEUS avec notamment Mme Sonia LAVANDINHO de Lausanne, M. Yves WINKIN de Lyon et de MM. Romain MOLITOR et Martin NIEGL de Vienne (Autriche). L'ambition de ce débat était de dépasser les visions techniques et sécuritaires traditionnellement liées aux circulations actives pour y intégrer une dimension sociétale.

Une publication reflétant la richesse des débats a été réalisée par l'ADEUS. Elle résume les grands enjeux liés aux circulations actives sur le territoire et propose des pistes de réflexions innovantes qui pourront guider l'action des collectivités dans leurs actions de promotion des circulations actives.



Sonia LAVANDINHO et Yves WINKIN



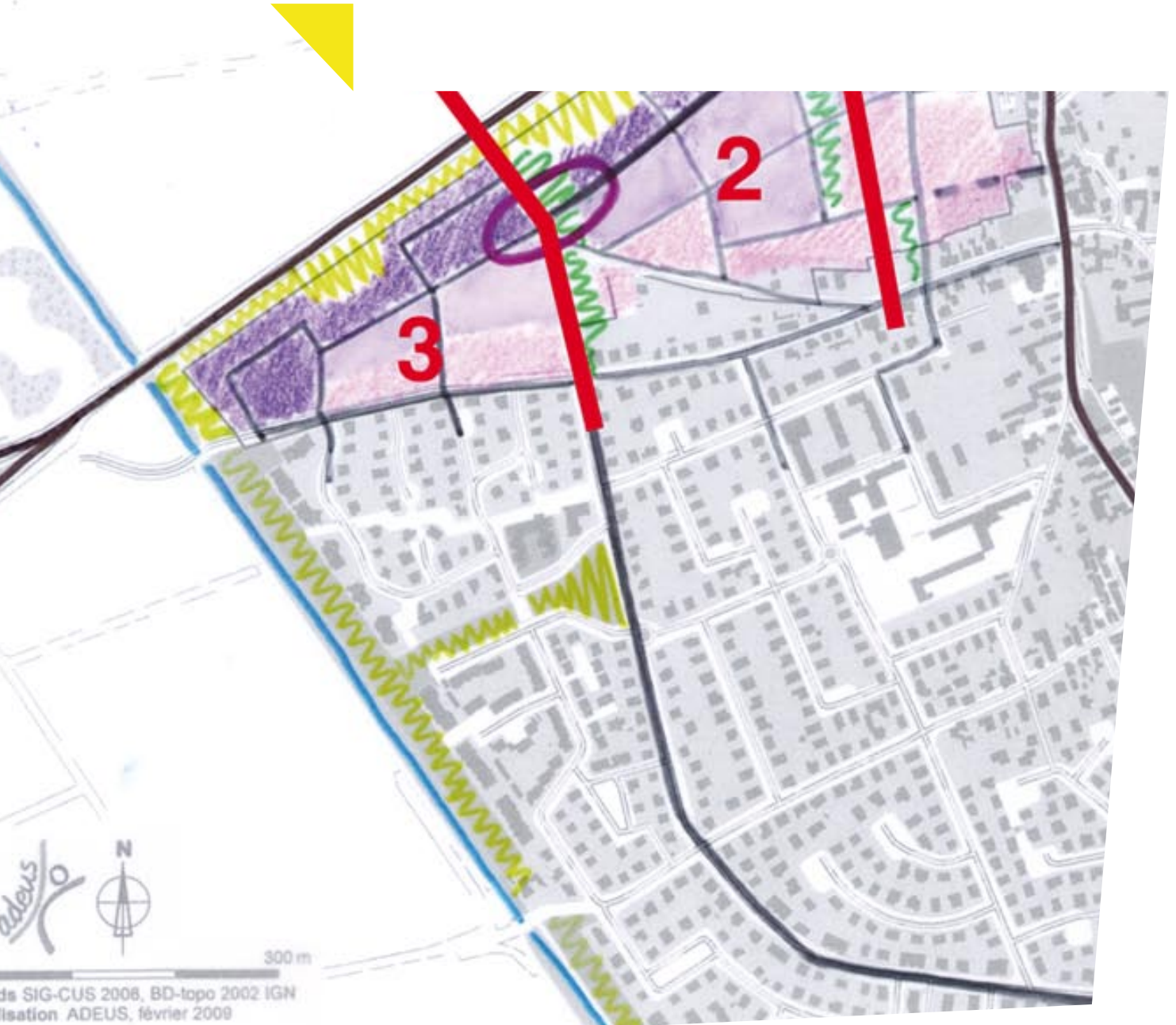
... des interventions artistiques basées sur l'humour et la créativité, Zurich (Suisse)

Les principales pistes d'action pour la promotion des modes actifs :

- + Communiquer pour donner une image moderne des modes actifs
- + Développer des espaces partagés pour faciliter l'usage des modes actifs
- + Réenchanter la ville pour donner du plaisir à pratiquer les modes actifs
- + Constituer des réseaux dédiés aux modes actifs lisibles, y compris en périphérie
- + Mettre en place les conditions d'une plus grande complémentarité entre transport public et modes actifs

Vendenheim

DÉVELOPPER LE TERRITOIRE



Le développement des territoires doit prendre en compte aujourd'hui un nombre croissant de questions, dans une logique de développement durable de plus en plus présente.

Il intègre à la fois des acteurs différents (Etat, Région, Département, Communautés urbaine ou de communes...), et des thématiques spécifiques (démographie, habitat, environnement, économie, déplacements...). Il est donc nécessaire d'organiser d'abord la cohérence, mais également la synergie entre les partenaires et leurs politiques publiques.

S'appuyer sur une expertise, fruit d'une bonne compréhension du fonctionnement des territoires, et sur une vision globale de l'armature urbaine, est donc un préalable indispensable. Ensuite, la plus value de l'ADEUS est bien dans l'intégration des enjeux transversaux reliant les thématiques et l'impact qu'elles ont les unes sur les autres.

La contribution au développement des territoires peut prendre plusieurs formes différentes, à des moments bien distincts.

En amont, faire émerger des enjeux :

La connaissance du fonctionnement du territoire, l'évaluation des politiques publiques antérieures et le rôle à jouer par le territoire, permettent de définir les grands enjeux de développement, quelle que soit la thématique concernée. *Dans le cadre de la révision du Plan de Déplacements Urbains de la CUS, l'ADEUS a contribué à faire émerger les enjeux de ceux-ci, notamment l'articulation entre les réseaux urbain, interurbain et ferré.*

Accompagner les collectivités dans l'élaboration de leurs politiques publiques :

Le développement du territoire se fait également à travers la mise en place de politiques publiques thématiques, qui définiront les actions et leurs moyens dans un domaine donné, *comme le Plan Départemental de l'Habitat du Bas-Rhin, réalisé par l'ADEUS, dont les orientations prévoient les aides financières pour leur mise en oeuvre.*

Développer le territoire à l'échelle du projet :

A une échelle plus réduite, le développement du territoire se fait à la fois en intégrant les politiques publiques globales, en les mettant en cohérence, pour arriver à un projet équilibré qui tienne également compte des spécificités locales.

En 2009, l'ADEUS a ainsi réalisé et complété plusieurs études de programmation de quartiers durables dans les communes de Reichstett, Eschau, Eckbolsheim, Lipsheim et Bischwiller, ainsi que des études de programmation des effectifs scolaires en prévision de la construction ou non de collèges dans le département du Bas-Rhin.

En aval, l'évaluation des politiques publiques :

L'évaluation des politiques publiques est à la fois en amont des études de développement des territoires, mais aussi leur nécessaire conclusion... pour préparer la mise en oeuvre des politiques à venir.

L'élaboration du quatrième PLH de la CUS a notamment intégré dans sa démarche le processus d'évaluation du PLH précédent.

- † Aider à la mise en oeuvre de la démarche Eco-Cité, en hiérarchisant les projets stratégiques, en vérifiant l'articulation de ceux-ci avec les grandes échelles, et avec le fonctionnement urbain dans son ensemble.
- † Accompagner les services de la CUS dans l'élaboration du Plan de Déplacements Urbains (PDU) qui sera arrêté courant 2010.
- † Finaliser le schéma directeur vélos de la CUS par la mise en perspective et l'intégration des échanges de la concertation en commune.
- † A partir de 2010, l'ADEUS fera partie avec ses partenaires co-pilotes du PDH (Etat et CG 67) du comité de pilotage opérationnel avec comme mission de contribuer à l'animation, le suivi et l'évaluation du dispositif mis en place.

Les projets réalisés :

- Perception et prise en compte de l'environnement par les acteurs du processus de construction - Rapport de stage. 03/2009
- Aménagement du site des brasseries Kronenbourg - Travaux réalisés dans le cadre de l'élaboration du projet Saint-Sauveur. 01/2009
- Une stratégie économique au service du développement de l'agglomération - Diagnostic économique et enjeux. 01/2009
- Une approche de l'attractivité économique de la CUS à partir de la relocalisation des entreprises - Rapport de stage. 06/2009
- Evolution des populations des collèges - Cadrage démographique et projections : collèges Jean de la Fontaine à Geispolsheim, M. Schongauer à Ostwald 03/2009, Charles Munch à Niederbronn-les-Bains, Françoise Dolto à Reichshoffen, Bois fleuri à Schweighouse 09/2009, l'Eichel à Diemeringen. 10/2009
- Programmation quartiers durables - Etudes de programmation : Reichstett zone II NA1 - IINA2. 06/2009, Eckbolsheim zone IIAU 08/2009
- Etudes dans le cadre de la programmation de la zone IINA2 à Mittelhausbergen - De l'orientation d'aménagement au plan masse. 10/2009
- Plan départemental de l'habitat du Bas-Rhin : fiches territoriales de concertation (mai 2009), synthèse du diagnostic : 09/2009, document d'orientations : 09/2009
- 4^e PLH de la CUS : document d'orientation, programme d'actions détaillé, potentiel de développement des communes 11/2009.
- Plan de prévention des risques technologiques du port aux pétroles de Strasbourg - Caractérisation des enjeux. 11/2009
- Plan de prévention des risques technologiques du port aux pétroles de strasbourg - Atlas de caractérisation des enjeux. 11/2009
- Propositions de scénarii pour le PDU de la CUS - Note de synthèse. 12/2009

Les zooms :

- + **Le Plan de Déplacements Urbains (PDU) de la CUS**
- + **Le Programme Local de l'Habitat (PLH) de la CUS**
- + **Le Plan Départemental de l'Habitat (PDH) du Bas-Rhin**
- + **La programmation de quartiers durables sur la CUS**
- + **La projection des populations collèges dans le Bas-Rhin**

Le plan de déplacements urbains de la CUS

La Communauté Urbaine de Strasbourg a choisi de lancer la révision de son Plan de Déplacements Urbains en 2009. Ce document a pour vocation de planifier l'ensemble de la politique des déplacements à l'horizon 2025.

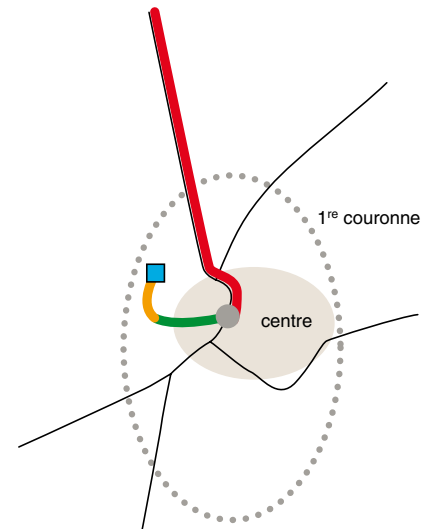
Après avoir évalué le premier PDU, l'ADEUS a fait émerger des éléments de synthèse, puis a approfondi quelques enjeux spécifiques, nourrissant la réflexion des élus ou des techniciens, à travers diverses notes, notamment sur les modes actifs ou sur l'articulation entre les réseaux de transports en commun urbain.

Aujourd'hui, l'ADEUS accompagne la CUS dans l'élaboration du PDU, en apportant son expertise, en participant activement à la préparation, l'animation et les synthèses des 12 ateliers thématiques, ainsi qu'aux comités de pilotage technique. Elle est aussi force de proposition dans la manière de structurer le projet.

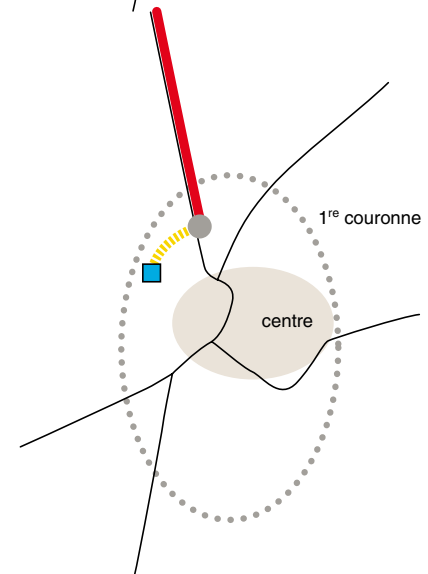
Enfin, elle veille, le plus en amont possible, à prendre en compte dans le PDU, les autres documents de planification ou de programmation comme le SCOTERS ou le PLH.

Type de liaison possible entre périphérie et 1^{re} couronne

PAS D'ARTICULATION ENTRE LES RÉSEAUX EN DEHORS DE LA GARE CENTRALE



ARTICULATION FERRÉ / URBAIN EN PREMIÈRE COURONNE



- bus
- tramway
- train
- - - liaison TCSP de rocade inscrite au Scoters

Réalisation ADEUS, Mars 2009

Deux scénarii urbains distincts en termes de politique des déplacements :

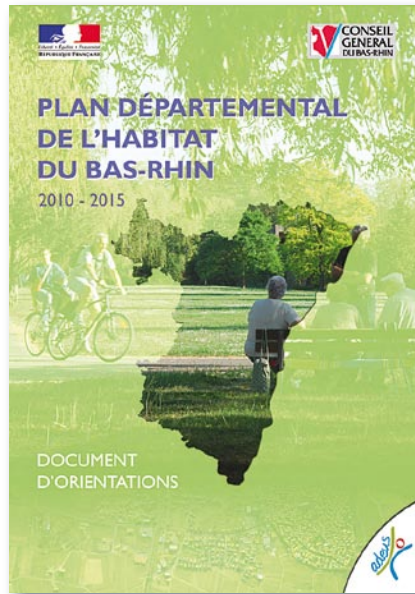
- + une métropole de la proximité piétonne et cyclable,
- + une ville de l'articulation des transports en commun, qui s'appuie davantage sur une logique de réseau de ville et de coopération entre autorités organisatrices des transports.

➔ Le plan départemental de l'habitat du Bas-Rhin

Adopté en octobre 2009, le Plan départemental de l'habitat définit les orientations de la politique de l'habitat du Conseil Général du Bas-Rhin pour les six ans à venir.

L'ADEUS a accompagné les deux copilotés de ce nouveau dispositif que sont l'État et le CG 67 lors des différentes étapes de son élaboration :

- Réalisation du diagnostic général de la situation du logement dans le département faisant ressortir les principaux enjeux pour le PDH.
- Etablissement de fiches de diagnostic territoriaux ayant servi à la première phase de concertation avec l'ensemble des territoires de SCOTS dans le Bas-Rhin.
- Elaboration de fiches spécifiques pour la deuxième phase de concertation sur les orientations du PDH.
- Participation à l'animation des ateliers thématiques et territoriaux de concertation.
- Contribution à la rédaction et finalisation du document d'orientations.



- + Le diagnostic du PDH a fait apparaître d'importants besoins en logements nécessitant la production de 6 800 logements pendant les trois premières années de mise en oeuvre.
- + Les orientations du PDH incluent la nécessité de diversification de l'offre en logements, notamment pour les jeunes et les seniors.
- + Le PDH préconise le développement d'un habitat économe en foncier et en énergie.

Le programme local de l'Habitat de la CUS

Pour la première fois dans la CUS, le PLH est territorialisé et comporte des objectifs quantitatifs localisés de développement de l'offre de logements pour chaque commune et pour chaque quartier de Strasbourg. Le programme d'actions prévoit ainsi la production annuelle de 3 000 logements, dont 1 500 logements aidés. Il précise également des horizons de réalisation de ces opérations.

L'élément innovant du quatrième PLH de la CUS réside dans le lien habitat-santé, qui dépasse le seul cadre de la promotion d'un habitat sain. Profitant notamment des programmes de rénovation urbaine, il s'agit au travers du PLH de rapprocher les services de santé des lieux d'habitation, en créant par exemple des Maisons urbaines de santé. Parallèlement, dans un contexte de recentrage de l'hôpital sur sa mission de soins, les souffrances psychiques et physiques doivent être prises en compte, en proposant notamment des logements-relais aux personnes en convalescence.

Durant toute la phase d'élaboration du PLH, un large processus de concertation s'est mis en place, associant aussi bien les élus locaux que les professionnels de l'habitat ou les associations. Chacun des 28 maires de la CUS a ainsi été rencontré individuellement, afin de partager le diagnostic et les orientations générales, et de cerner les possibilités de développement de l'offre de logements. Ce dialogue avec les élus locaux est indispensable en vue de la déclinaison communale de la programmation du PLH, et surtout dans la perspective de l'élaboration des PLU, dont la compatibilité avec le PLH doit être garantie.

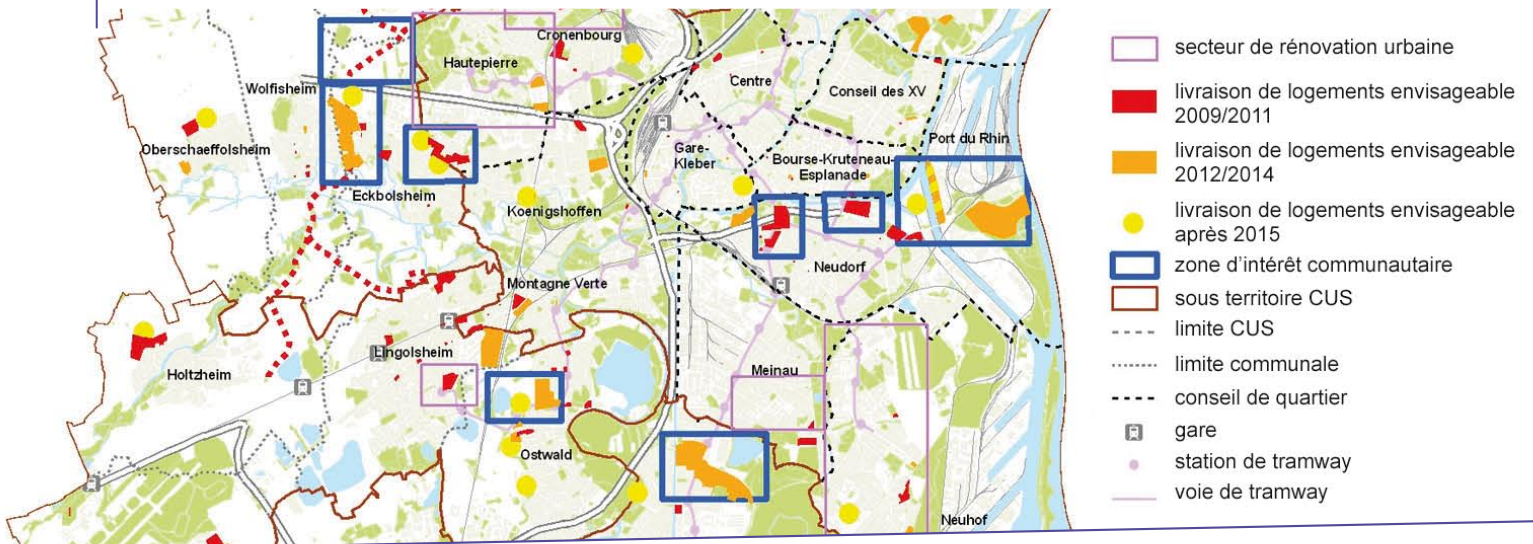
A l'issue de la phase d'élaboration des différents documents constitutifs du PLH et son arrêt, la mission de l'ADEUS en 2009 s'est concentrée sur un accompagnement de la collectivité dans les différentes phases « administratives » liées au processus d'approbation, ainsi qu'à la préfiguration du suivi et de l'évaluation du programme.

Le programme d'actions prévoit la production annuelle de 3 000 logements, dont 1 500 logements aidés.

Pour la première fois dans la CUS, le PLH est territorialisé.

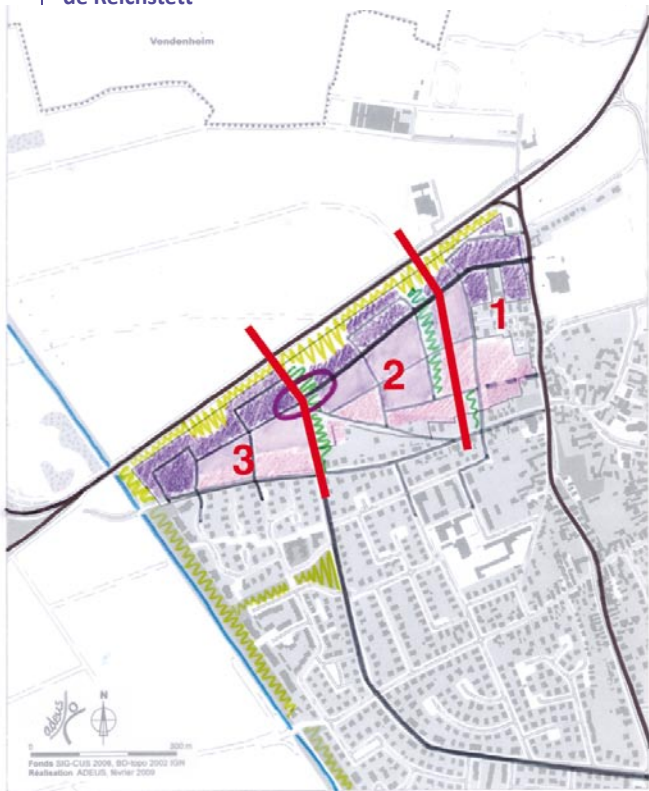
Il prend particulièrement en compte le lien habitat-santé, créant des Maisons urbaines de santé et proposant la réalisation de logements-relais aux personnes en convalescence.

Les potentiels d'habitat dans la CUS - Extraits





Proposition de phasage - Etude de programmation de Reichstett



Exemple commune de Reichstett :

- + Une proposition de programmation de 600 logements (sur environ 20 hectares)
- + Phasage possible en trois tranches
- + Estimation impacts démographiques : maximum 1 490 habitants
- + Estimation impacts trafic routier : 3 100 déplacements quotidiens supplémentaires en voiture.

➤ La programmation quartiers durables sur la CUS

Les études de programmation de quartiers durables répondent aux attentes des communes désirant conduire un projet d'urbanisation précis sur leur territoire.

Elles offrent à ces communes des éléments leur permettant d'avoir une bonne visibilité du contenu du projet ainsi que les retombées prévisibles de la future urbanisation.

Elles sont conduites selon une méthodologie en trois temps, associant de manière étroite les élus de la commune, de manière à être au plus près de leurs souhaits, tout en restant garant des objectifs du PLH et du SCOTERS :

1- Evaluation urbaine :

Il s'agit d'un diagnostic de la situation de la commune permettant d'alimenter le contenu du projet pour qu'il soit adapté aux besoins des habitants actuels et futurs.

2- Programmation et orientations d'aménagement :

Sur la base du diagnostic de la commune, un programme d'urbanisation est proposé (nombre et type de logements, places de stationnement) ainsi que les orientations d'aménagement de la zone à urbaniser (Maillage et desserte, organisation des différentes fonctions, typologie d'habitat, stationnement, etc).

3- Mesure des impacts sur la démographie et les déplacements :

D'une part, l'estimation du nombre d'habitants et de la population scolaire supplémentaires est mise en regard des capacités des équipements scolaires de la commune.

D'autre part, le nombre de déplacements en voiture de ces nouveaux habitants permet de mesurer l'impact sur les réseaux existants ou à créer.

Ces études permettent ainsi aux communes de mieux maîtriser l'urbanisation de leur territoire et d'anticiper les éventuelles mesures d'accompagnement à prévoir.

En 2009 quatre communes ont bénéficié de ces études, il s'agit de :

- La commune d'Eschau : zones ouest.
- La commune d'Eckbolsheim : Quartiers ouest (secteur VLIO).
- La commune de Reichstett : zone IINA1- IINA2.
- La commune de Lipsheim : zone à proximité du futur pôle multi-modal.

➔ La projection des populations collèges dans le Bas-Rhin

Tout projet ponctuel de développement de l'habitat dans une commune a des impacts immédiats ou à court terme sur la demande d'équipements dans son territoire.

Toute dynamique d'attractivité résidentielle d'un territoire plus large démultiplie ces besoins.

L'ADEUS a développé des méthodes permettant de mesurer et d'estimer ces impacts.

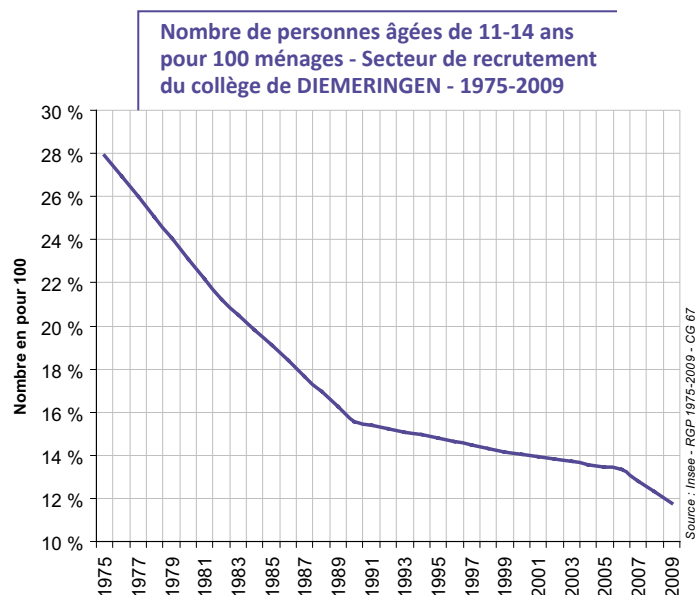
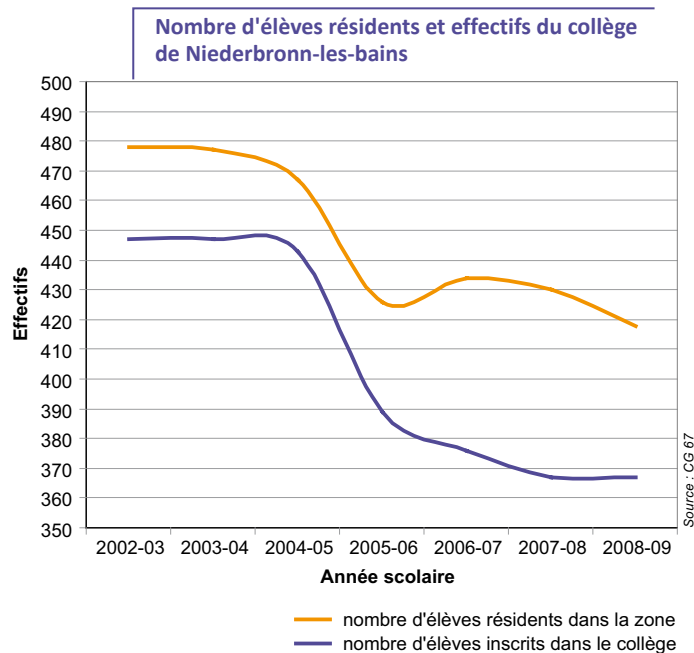
Deux questions, en particulier, sont récurrentes. Elles correspondent à deux échelles différentes :

- L'échelle communale : est-ce que le programme de logements que prévoit la commune est en adéquation avec les capacités des équipements scolaires existants et faudra-t-il prévoir des investissements ?
- A une échelle plus large de bassin de vie, est-ce que les dynamiques résidentielles en oeuvre n'auront pas à moyen terme des impacts en terme de capacité des collèges à les absorber ?

Cette deuxième question intéresse évidemment le CG67 mais peuvent également intéresser les communes, les communautés de communes et les SCOTS concernés.

Au titre de l'année 2009, plusieurs collèges ont fait l'objet d'une estimation de leurs effectifs à moyen terme : Ostwald, Geispolsheim, Schweighouse-sur-Moder, Diemeringen, Niederbronn-les-Bains, Riechshoffen.

Un travail d'estimation de l'évolution des effectifs des collégiens, à moyen terme et à l'échelle départementale agrégée, a également été menée.



Les collèges étudiés ne sont pas situés dans des secteurs à très forte pression résidentielle. Les résultats des projections sur leur périmètre, à moyen terme, montre ainsi un très faible risque d'évolution de leurs effectifs qui irait au-delà de leurs capacités actuelles.



APPUI AUX COMMUNES



L'appui aux communes obéit à plusieurs logiques qui agissent en complémentarité. Il permet tout d'abord l'accès à une **ingénierie territoriale et d'étude de pointe** aux collectivités dans un souci d'apporter des compétences peu ou pas disponibles sur le territoire (pédagogie de projet, de documents d'urbanisme et de programmation aux élus, conseils techniques, méthodologiques et stratégiques, approches innovantes (ex. Grenelle...))

C'est aussi, pour l'agence, l'occasion de s'enrichir de l'apport du terrain et **d'éclairer** ses réflexions stratégiques et son expertise, vérifiant ainsi leur pertinence et leur adéquation lors de mise en œuvre de projets ou de documents stratégiques tels les SCoT, PDH, PLH, PLU, etc.

Cet appui aux communes permet enfin **de développer, d'enrichir et de diffuser des méthodologies** nouvelles sur le territoire et auprès des partenaires de l'agence : approche environnementale de l'urbanisme, programmation urbaine adaptée, démarches de concertation, prise en compte des nouveaux enjeux climatiques et énergétiques, etc.

L'agence a développé et confirmé en 2009, trois types d'appui aux communes et collectivités :

- des échanges et présentations de démarches nouvelles autour de la concertation, de l'environnement et du développement durable,
- l'accompagnement des communes et des administrations publiques dans l'élaboration de stratégies intercommunales.
- l'accompagnement des communes dans l'élaboration de leurs projets.

Concertation et développement durable

Afin d'approfondir et d'enrichir les démarches des collectivités en matière de concertation publique et de développement durable, l'agence a réalisé deux missions importantes à Montréal et Québec pour bénéficier de l'enseignement de plus de 20 ans de pratique en matière de concertation en urbanisme et à Copenhague (Danemark) et Malmö (Suède) pour les problématiques de quartier et de ville durables. La démarche de démocratie locale de Strasbourg et de concertation des communes de la CUS a pu être ainsi enrichie dans l'optique d'une participation active et effective des habitants aux documents d'urbanisme.

Stratégies intercommunales

L'ADEUS accompagne depuis plusieurs années des intercommunalités dans la mise en place de stratégies d'aménagement et de développement. Son savoir-faire lui permet d'intervenir à plusieurs échelles (SCoT, PLU intercommunal, charte de Pays, PLH,...) et souvent grâce à sa capacité à animer des ateliers, des débats, des "stammtichs" et à faire ressortir les actions à mettre en place ou à programmer. Cette expertise amène aujourd'hui l'agence à intervenir au Luxembourg pour monter la stratégie de développement de la Vallée de l'Alzette entre cinq communes (au Nord de la capitale) et les ministères de l'Etat luxembourgeois.

Projets communaux

L'année 2009 a vu la poursuite d'une approche globale pour les PLU en tirant parti des missions d'observation de l'agence et en répondant aux besoins nouveaux générés par le Grenelle de l'environnement. Des méthodologies communes ont d'ailleurs été explorées avec les partenaires, allant de l'intégration des orientations d'habitat (PLH/PDH), à l'approche environnementale de l'urbanisme (Brumath), ou à la participation au plan de mise en valeur de l'environnement (Haguenau).

- + La réalisation de cahier des charges à échelle large pour des quartiers durables pilotes dans la vallée de l'Alzette.
- + L'accompagnement de communes dans le développement de leur quartier-gare notamment à Haguenau avec un appui en concertation publique.
- + La réalisation d'ateliers d'échanges et de débats pour la mise en œuvre du SCoTAN.

Les projets réalisés :

- Dossiers de POS :

- POS Entzheim : modification n°2 et révision simplifiée n° 1 (abandonnée après l'enquête publique)
- POS Hoenheim : Modification n°5 approuvé
- POS Illkirch-Graffenstaden : Modification n°3
- POS Lingolsheim : Révision simplifiée n°1
- POS Lingolsheim : Révision simplifiée n°2
- POS Mundolsheim : Révision simplifiée n°1
- POS Oberschaeffolsheim : Mise en compatibilité contournement Oberschaeffolsheim-Wolfisheim
- POS Ostwald : Modification n°8
- POS Schiltigheim : Modification n°6
- POS Strasbourg : Mise à jour n°7 liaison interport
- POS Wolfisheim : Mise en compatibilité Oberschaeffolsheim-Wolfisheim, Mise à jour n°3, Mise à jour n°4
- POS Holtzheim : Modification n°3 (en cours)
- POS de la ville de Strasbourg - Mise en compatibilité avec le projet d'achèvement de la requalification de la RN4 entre le pont Vauban et le pont de l'Europe et amélioration de la liaison entre le port nord et le port sud de Strasbourg - Dossier de mise à jour n°7. 06/2009
- POS de la commune de Bischwiller et environs - Modification n°5 - Dossier approuvé juillet 2009. 07/2009
- POS de la commune de Bischwiller et environs - Révision simplifiée n° 2 - Dossier approuvé décembre 2009. 12/2009
- POS de la communauté de communes de Bischwiller et environs : Mise à jour n°4 décembre 2009. 12/2009
- POS de la commune de Weitbruch : Mise à jour n°1. 02/2009

- Dossiers de PLU :

- Dossiers de PLU de la CUS en cours : Bischheim, Blaesheim, Eckbolsheim, Eckwersheim, Eschau, Fegersheim, la Wantzenau, Lipsheim, Niederhausbergen, Ostwald, Reichstett, Schiltigheim, Wolfisheim

- PLU de la commune de Fessenheim-le-Bas - Révision simplifiée n°1 - Dossier approuvé avril 2009. 04/2009
- PLU de la commune de Wintzenheim-Kochersberg - Dossier approuvé avril 2009. 04/2009
- Strasbourg 2025, réussir la ville de demain - PLU - Réunion publique territoriale. 10/2009
- Les habitants et les nouveaux modes d'habiter dans les quartiers durables - L'appropriation des objectifs des quartiers durables- Rapport de stage. 09/2009
- Brochure Convention Alzette (Luxembourg) - Récapitulatif des travaux intercommunaux des communes de la vallée de l'Alzette (Walferdange, Steinsel, Lorentzweiler, Lintgen, Mersch). 03/2009
- Accompagnement méthodologique des contrats de territoires - Elaboration des diagnostics territoriaux - "Kit méthodologique". 10/2009
- Schéma intercommunal d'itinéraires cyclables - Communauté de communes du Kochersberg. 07/2009
- Revalorisation du centre-ville de Pfaffenhoffen. 09/2009
- Esquisse de faisabilité de la zone artisanale - Commune de Weyersheim. 09/2009

Les zooms :

- + **La concertation publique dans les PLU**
- + **Une stratégie intercommunale dans la vallée de l'Alzette au Luxembourg**
- + **Une approche environnementale de PLU (Brumath)**

➤ La concertation publique dans les PLU

L'année 2009 fut marquée par la prise en main de l'ensemble des PLU à élaborer sur la CUS. Cette année fut surtout rythmée par la mise en place de concertations participatives plus prégnantes dans les procédures d'élaboration des PLU et notamment pour les communes de Strasbourg, Schiltigheim et Fegersheim. Le but recherché étant d'associer le plus en amont possible la population aux réflexions et à la définition des futurs Projets d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) et aussi de développer une culture des démarches d'urbanisme avec les habitants.

L'ADEUS, en charge de l'élaboration des PLU, a accompagné les démarches de démocratie locale lancées par les communes et la CUS avec une approche adaptée à chaque contexte communal.

Les travaux de l'agence devaient répondre à de larges attentes et rendre lisible les concepts urbanistiques pour une meilleure appropriation de la population. Ce travail de simplification et de vulgarisation s'est traduit notamment par la production de documentation d'informations et de compréhension des diagnostics et des enjeux d'aménagement :

- des cartes d'enjeux d'aménagement à l'échelle des quartiers de Strasbourg...
- des documents pédagogiques pour la co-animation de réunions publiques, avec les services de la CUS (4 réunions par regroupement cohérent de quartiers et 1 séance publique à l'échelle de Strasbourg) ;
- une exposition permanente dédiée au PLU de Schiltigheim ;
- la réalisation d'une enquête "déplacements" locale auprès des ménages de Fegersheim ;

L'ADEUS participe aussi avec les services de la CUS et des communes à l'organisation d'ateliers de réflexions pour débattre du devenir des communes qu'il s'agisse :

- des ateliers thématiques de Strasbourg, autour de 3 thèmes (ville et nature/métropolisation et proximité/"la ville passante") avec des professionnels, acteurs locaux et habitants ;
- des ateliers de "reconstruction spatiale" de la ville à Schiltigheim (mise en situation des habitants, élus et acteurs locaux sur leur perception actuelle et future de la ville) ;
- de séminaire de travail avec le conseil municipal de Schiltigheim sur le partage de l'état des lieux et l'émergence d'axes de travail destinés à alimenter l'écriture du PADD ;
- des ateliers publics de Fegersheim avec des présentations thématiques telles que les déplacements, l'économie, le patrimoine, l'environnement et le paysage.

Enfin, l'agence est associée à l'organisation de conférences/débats lors des "jeudi du PLU" à Schiltigheim, destinée à promouvoir la culture urbaine auprès des habitants en échangeant sur des thématiques locales.



+ A Fegersheim :

Une trentaine d'habitants, issus du monde associatif, ont participé de façon continue aux 4 ateliers publics. Certains y ont présenté des exposés pour aider à définir les enjeux d'aménagement.

+ A Schiltigheim :

Le séminaire de travail de l'ensemble du Conseil municipal animé par le Maire a permis de faire l'unanimité sur 4 pistes de réflexion à approfondir pour le PADD (l'organisation de la ville d'est en ouest, les espaces verts de proximité et leur organisation avec la promenade et les pistes cyclables, les friches et les zones mutables et les espaces à projet lien avec les communes limitrophes).

+ A Strasbourg :

Des questionnaires diffusés aux habitants, pour recueillir leurs attentes, ont permis de faire émerger un certain nombre d'enjeux complémentaires pour les quartiers de la ville.

➤ Une stratégie intercommunale dans la vallée de l'Alzette au Luxembourg

Le contexte de la convention

Le 13 décembre 2007, les cinq communes (Lintgen, de Lorentzweiler, de Mersch, de Steinsel et de Walferdange) de la vallée de l'Alzette et le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire (MIAT) ont établi une convention afin d'entamer officiellement sa mise en oeuvre pour un développement intercommunal coordonné et intégratif de la vallée.

Cette vallée constitue un espace de développement clef qui, selon le programme directeur d'aménagement du territoire et le concept intégré de l'IVL (Integratives Verkehrs- und Landentwicklungskonzept für Luxemburg), nécessite une planification concertée entre les différentes communes.

La coordination des plans d'aménagement généraux (nos PLU français avec une partie programmation) des communes respectives est une priorité pour atteindre une cohésion territoriale renforcée. L'objectif est de développer dans ce contexte, des formes innovatrices d'habitations permettant d'être moins consommatrices de terrains, en alliant mise en valeur du patrimoine naturel et création d'espaces publics. Il est primordial pour les plans d'urbanisation de préserver des espaces naturels entre chaque localité et de favoriser le développement d'un tourisme vert et de loisirs dans la vallée.

Le rôle de l'ADEUS

Suite à une décision prise lors de la première réunion plénière en mars 2008, l'ADEUS a été retenue comme bureau de coordination de la convention pour une durée renouvelable de trois ans. Elle a un rôle de médiateur (lors des comités politiques et techniques entre les bourgmestres, les communes et les ministères) et d'accompagnement urbanistique de la démarche. Depuis son lancement en 2008, l'esprit intercommunal s'est mis en place et l'ADEUS s'affaire à conseiller et à organiser les stratégies et les projets à initier.



Le comité politique

- + L'agence a réalisé des produits de communication pour la convention avec notamment le logo et deux brochures pédagogiques destinées à la population sur l'avancement des projets.
- + Un cahier des charges à grande échelle est en cours de préparation pour la réalisation d'un projet pilote d'urbanisation à cheval sur deux communes qui fera l'objet d'une consultation européenne.
- + L'ADEUS fera partie du jury pour le concours du projet de développement sur la commune de Mersch et sur le suivi du futur concept de mobilité intégré pour la vallée.

➔ Une approche environnementale de PLU (Brumath)

La Ville de Brumath a choisi d'intégrer une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU) tout au long de l'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme. Cette démarche offrira à la commune l'opportunité d'une gestion plus durable de son territoire.

Au cours de l'année 2009, l'Agence a accompagné les élus dans la définition du Projet d'Aménagement et de Développement Durable.

Séminaire de sensibilisation

L'organisation d'un séminaire avec les élus et l'ensemble de l'équipe projet de l'ADEUS a permis à chacun d'exprimer ses attentes, d'avoir une vision commune de Brumath et de son aire d'influence et de se forger une culture partagée sur le développement durable.

Lors de cette journée qui s'est déroulée aussi sur le terrain, une sensibilisation a été faite sur les modes doux respectueux de l'environnement, sur les formes urbaines économes en énergie et en foncier, ainsi que sur le cycle de l'eau au plus près du cycle naturel.

A l'issue du séminaire, un consensus sur les enjeux du territoire s'est dégagé et des pistes d'actions ont été définies permettant à l'agence de repartir avec sa feuille de route. Trois axes forts de développement durable ont été mis en avant : maîtrise de l'étalement urbain avec priorité donnée au renouvellement urbain sur l'extension et le mitage, politique de déplacements par les modes doux, respect des grands équilibres écologiques.

Rencontre avec les acteurs du territoire

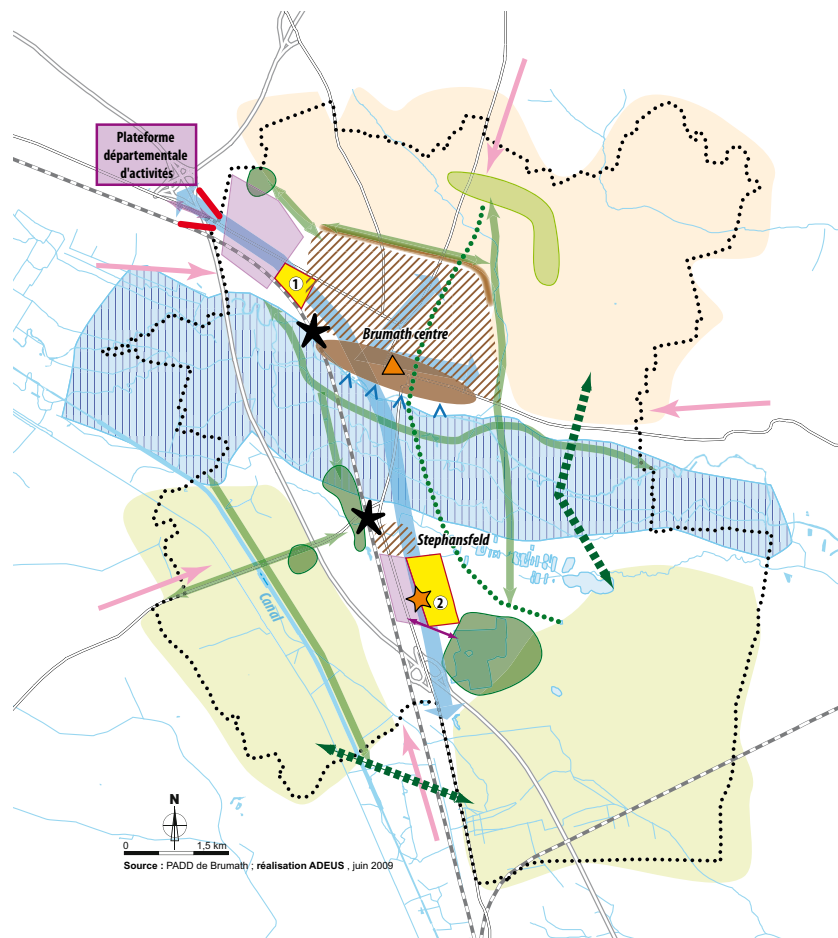
L'ADEUS, à partir d'un diagnostic a fait émerger des éléments de synthèse sur les thématiques habitat/démographie, déplacements, environnement et économie, puis a approfondi quelques enjeux spécifiques en organisant deux ateliers thématiques avec des acteurs du territoire. Le diagnostic s'en est trouvé ainsi enrichi.

L'originalité de la démarche

Elle se traduit par une réflexion globale et transversale et par la prise en compte des préoccupations environnementales et énergétiques, en amont de la définition du projet. La forte mobilisation de matière grise, de partenaires, ainsi que la participation/concertation des acteurs professionnels, a permis d'établir très rapidement le projet de la Commune (PADD).

Le PLU de Brumath :

- + une approche globale et transversale qui prend en compte l'ensemble des interactions entre le projet urbain et les problématiques environnementales
- + la mobilisation de tous les acteurs du territoire
- + un PADD qui présege de faire de Brumath, une "ville durable".



Le PADD de Brumath



MISSIONS PERMANENTES



Les missions permanentes sont organisées selon les objectifs du programme de travail partenarial et constituent l'assise des études et productions de l'ADEUS.

Les partenaires demandent la diffusion d'une culture urbaine et l'animation du milieu professionnel public et privé. L'Agence a répondu en 2009 par l'organisation de nombreux débats orientés vers ces divers publics, la publication et la mise en ligne de lettres d'information, synthèses d'études, notes, actes et brochures ainsi que la mise à jour quotidienne des Actualités de l'urbanisme sur le site www.adeus.org

L'Agence a également répondu à l'attente fondamentale des partenaires d'assistance technique, d'assistance à la maîtrise d'ouvrage et d'appui à l'ensemble des études. Dans ce cadre, les partenariats de données et d'études sont vitaux pour la capitalisation et la mise à disposition des données les plus récentes.

Animer le milieu professionnel :

L'ADEUS a créé le débat en 2009 avec deux Rencontres de l'ADEUS (150 personnes par séance) et trois débats de *Dimension Villes et Territoires*. UrbaClub67 a permis aux urbanistes de l'ADEUS, de la CUS, du Département, de l'Etat et du CAUE de consolider leur expertise et de produire conjointement deux brochures techniques. Les partenariats actifs avec l'Université de Strasbourg, le CUEJ, l'ENSAS et l'INSA se sont enrichis d'un partenariat autour du cycle Filmer la Ville organisé par Vidéo les Beaux Jours. L'Agence participe également de façon permanente au suivi et au jury du Prix d'architecture de la CUS.

Partager une culture urbaine :

Les publications de l'ADEUS diffusent une information synthétique à forte valeur ajoutée. En 2009 sont parus 2 numéros de Dimension villes et territoires, 2 Notes de l'observatoire de l'habitat, 4 Infodoc, 15 synthèses d'études, 2 brochures UrbaClub67 et des actes à venir des Rencontres de l'ADEUS. Un comité d'orientation a été mis en place pour débattre des sujets à valoriser et identifier les manières d'atteindre un plus large public. L'ouverture au transfrontalier s'est poursuivie au travers d'interviews donnant la parole à des acteurs allemands sur des thématiques d'urbanisme.

Fournir des ressources et données d'études :

Les partenariats de données et d'études permettent un enrichissement mutuel et l'accès à de multiples sources de données valorisables dans les études. La photothèque complète cette assistance aux études. L'intranet permet un accès aisé et permanent aux photos et aux bases de données sécurisées.

- + La préparation pour février 2010 d'une rencontre sur les modes de vie, les manières d'habiter et de se déplacer à pied et à vélo.
- + La co-production de notes avec l'INSEE, l'ADIRA, la Maison de l'emploi et la CCI.
- + La participation à un projet de recherche national " Fluide " avec le Port Autonome de Strasbourg.

Les projets réalisés :

- Rapport d'activités 2008. 03/2009
- Parcs et espaces verts des Deux Rives : carte touristique. 04/2009
- Les zonages POS/PLU 2008 dans le département du Bas-Rhin - atlas. 04/2009
- Press-book 2008. 05/2009
- *Dimension Villes et Territoires* n° 62 - Le plan de déplacements urbains strasbourgeois : faire bouger les lignes. 05/2009
- *Dimension Villes et Territoires* n° 63 - Répondre à l'étalement urbain : construire un grand territoire métropolitain transfrontalier. 12/2009
- Les notes de l'observatoire de l'habitat n° H-58 - Les logements sociaux dans le Bas-Rhin en 2008 : augmentation et diversification de l'offre. 05/2009
- Zone d'emploi de Strasbourg - Panorama économique 2009. 09/2009
- Les notes de l'observatoire de l'habitat n° H-59 - Les bénéficiaires des aides au logement dans le Bas-Rhin : photographie 2008. 12/2009
- Regard sur les études 2007, 2008 06/2009 et 2009. 12/2009
- L'atelier du club projet urbain & paysage de la FNAU - le projet au service du territoire - 2001-2009 : 8 années de pratique. 12/2009
- Fourniture de fonds iconographiques : *CUS Magazine* n°40 - septembre 2009, *GEO* n°370 - décembre 2009, INET - catalogue de formations 2010, FNAU : Club projet urbain & paysage 2001/2009 : 8 années de pratique. 12/2009

Les zooms :

- + La 2^e Rencontre de l'ADEUS
- + Les débats de *Dimensions Villes et Territoires*
- + Les partenariats d'études et de données

➔ La 2^e Rencontre de l'ADEUS

La modernité était au cœur de la 2^e Rencontre de l'ADEUS, qui a réuni plus de 150 participants au Pôle européen de gestion et d'économie de Strasbourg.

Le paysagiste strasbourgeois Alfred PETER, actif dans de nombreuses villes françaises et étrangères, s'est pour la première fois exprimé devant un public strasbourgeois à l'invitation de l'ADEUS. Il a suscité l'adhésion de la salle en présentant avec fougue et humour de nouvelles pistes pour faire société ensemble.

Il a d'abord rappelé le travail innovant effectué sur les espaces publics lors du retour du tramway à Strasbourg, il y a quinze ans déjà. Il a ensuite expliqué le mûrissement de l'approche avec une réflexion plus urbanistique pour la 2^e ligne, en revenant notamment sur le pourquoi de la démolition de l'emblématique viaduc Churchill. Après quelques exemples illustrant "l'école du tramway" dans différentes villes, il a proposé une lecture inversée du territoire en invitant à rétablir à Strasbourg les continuités des trames verte et bleue, à les conforter par des actions donnant du sens à cette vision, exemples à l'appui, et à réfléchir à plus grandes échelles.

La deuxième partie de la soirée était consacrée à une table ronde pour défricher les nouvelles voies de la modernité et du mieux vivre ensemble.



Robert Herrmann, Président de l'ADEUS et David Mangin, architecte urbaniste lors de la 1^{re} Rencontre sur le thème de l'urbanisme commercial.

LES RENCONTRES de l'ADEUS
Réflexions sur l'adaptation de nos espaces de vie aux réalités du 21^e siècle. Soyez associés !

Animation : Gilles CHAVANEL, Journaliste
Président de l'ADEUS

- Introduction : **ROBERT HERRMANN**, Président de l'ADEUS
- Exposé : **ALFRED PETER**, Paysagiste
Après l'expérience marquante du tramway, quels sont aujourd'hui les nouveaux éléments de la modernité des villes ?
- Table-ronde : **ALEXANDRE BOUTON**, Architecte urbaniste, lauréat du prix de la ville de Strasbourg 2007
JEAN-PHILIPPE HANFF, Directeur du développement économique et de l'attractivité à la Communauté urbaine de Strasbourg
JEAN OLLIVRO, Professeur de Géographie, Maître de la recherche en sciences sociales, Université de Rennes 2
CHRISTIAN PARADON, Architecte, Agence Denu & Paradon
ALFRED PETER, Paysagiste

• Échanges avec la salle

Jeudi 1^{er} octobre 2009 de 18h à 20h
A l'École de Management Strasbourg (amphithéâtre 4)
61 avenue de la Forêt-Noire à Strasbourg

Entrée libre

DNA DERNIERS NOUVEAUX D'ALSACE
Caisse d'Épargne
ADEUS Agence de développement et d'attractivité de l'agglomération strasbourgeoise
7 rue Beller - CS 88047 - 67082 Strasbourg Cedex
Tel. 03 88 31 49 00 - Fax. 03 88 73 79 42 - Courriel : adeus@adeus.com



De gauche à droite : Gilles Chavanel, animateur ; Christian Paradon, Architecte (Denu & Paradon architectes) ; Jean-Philippe Hanff, Directeur du développement économique et de l'attractivité (Communauté urbaine de Strasbourg) ; Alexandre Bouton, Architecte urbaniste (Urban Act, Paris) ; Jean Ollivro, Professeur de géographie (Université Rennes2) et Alfred Peter, Paysagiste.

➤ Les débats de Dimension Villes et Territoires

Trois débats ont été organisés en 2009 pour *Dimension Villes et Territoires*, faisant avancer la réflexion sur des enjeux d'urbanisme en partant d'un constat réalisé par l'ADEUS.

Le plan de déplacements urbains strasbourgeois : FAIRE BOUGER LES LIGNES

Un débat riche qui a permis de cerner les nouveaux enjeux pour Strasbourg, dont celui d'une "ville de la proximité", plus durable.

Quelques idées à retenir de ce débat : viser la complémentarité des modes de transport ; réfléchir à l'échelle du "bassin de déplacements" et partir de l'usager pour améliorer son trajet quotidien ; construire l'articulation institutionnelle permettant une tarification régionale ; des pistes pour relancer le financement des transports

Répondre à l'étalement urbain : CONSTRUIRE UN GRAND TERRITOIRE METROPOLITAIN

Un débat pour faire le point sur la manière de remédier à l'étalement urbain, qui se nourrit d'un déficit de logements dans la CUS.

Quelques idées à retenir de ce débat : il existe un potentiel de développement de l'agglomération strasbourgeoise ; définir un territoire métropolitain transfrontalier ; ne plus disséminer les équipements mais renforcer l'attractivité des bourgs-centres, qui seront les locomotives des territoires, constituer des réserves foncières ; le besoin d'un 1% aménagement, sur le modèle du 1% logement.

SYNERGIE POUR L'HABITAT

Un débat de haut niveau autour de la question de l'articulation des politiques de l'habitat, face à la multiplicité des acteurs, des niveaux de territoires et des dispositifs.

Quelques idées à retenir de ce débat : une plateforme d'échanges entre intercommunalités faciliterait des stratégies d'habitat partagées ; vers une aide en ingénierie de la CUS vers les communes ; un diagnostic, des enjeux et des objectifs partagés entre la CUS et le Département, reste la question de la répartition des moyens ; pour la CUS il faut privilégier les zones tendues, le Département veut la cohérence sur le territoire ; ils se retrouvent sur la nécessité de synergie entre les acteurs et une réflexion à l'échelle plus large du transfrontalier.



De gauche à droite : **Max MONDON**, Président de l'Association des usagers des transports urbains de l'agglomération strasbourgeoise (ASTUS), Secrétaire Général adjoint de la Fédération nationale des Associations des Usagers des Transports (FNAUT) ; **Jérôme GRANGE**, Directeur de l'Agence d'Urbanisme de la Région Grenobloise ; **Roland RIES**, Sénateur-Maire de Strasbourg, Président du Groupement des Autorités Responsables de Transports Publics (GART) ; **Philippe DHENEIN**, Directeur général adjoint du pôle Territoires au Conseil régional de Rhône-Alpes et **Michel DUBROMEL**, Pilote du Réseau Transports et Mobilité Durables, France Nature Environnement.



De gauche à droite : **Jacques BIGOT**, Président de la Communauté urbaine de Strasbourg, Président du SCOTERS, Maire d'Illkirch-Graffenstaden, Conseiller régional d'Alsace ; **Alfred BECKER**, Vice Président du Conseil général du Bas-Rhin en charge du Pôle Aménagement du Territoire, Président de la CDC du Piémont des Vosges, Maire de Saint-Pierre ; **Marc WIEL**, Urbaniste consultant ; **Sophie CHABOT**, Directrice de l'Agence d'urbanisme de l'agglomération messine (AGURAM).



Photos : Jean Isenmann/ADEUS

De gauche à droite : **Philippe BIES**, Adjoint au Maire de Strasbourg, Vice-Président de la CUS chargé de la politique de l'habitat, du renouvellement urbain et de la gestion du patrimoine bâti sur la Ville de Strasbourg, Conseiller général du Bas-Rhin, Président d'Habitation moderne, Président de CUS-Habitat ; **Stella STAUB**, Directrice du SCOTERS ; **Guy LEMEE**, Dirigeant du bureau d'études INVENTAIRES ; **Alfred BECKER**, Vice Président du Conseil général du Bas-Rhin en charge du Pôle Aménagement du Territoire, Président de la CDC du Piémont des Vosges, Maire de Saint-Pierre.

➤ Les partenariats d'études et de données

L'ADEUS travaille sur des territoires d'échelles multiples, de l'aire du Rhin supérieur aux quartiers strasbourgeois, ce qui la prédispose à participer activement aux réseaux d'acteurs SIG très présents dans la Région.

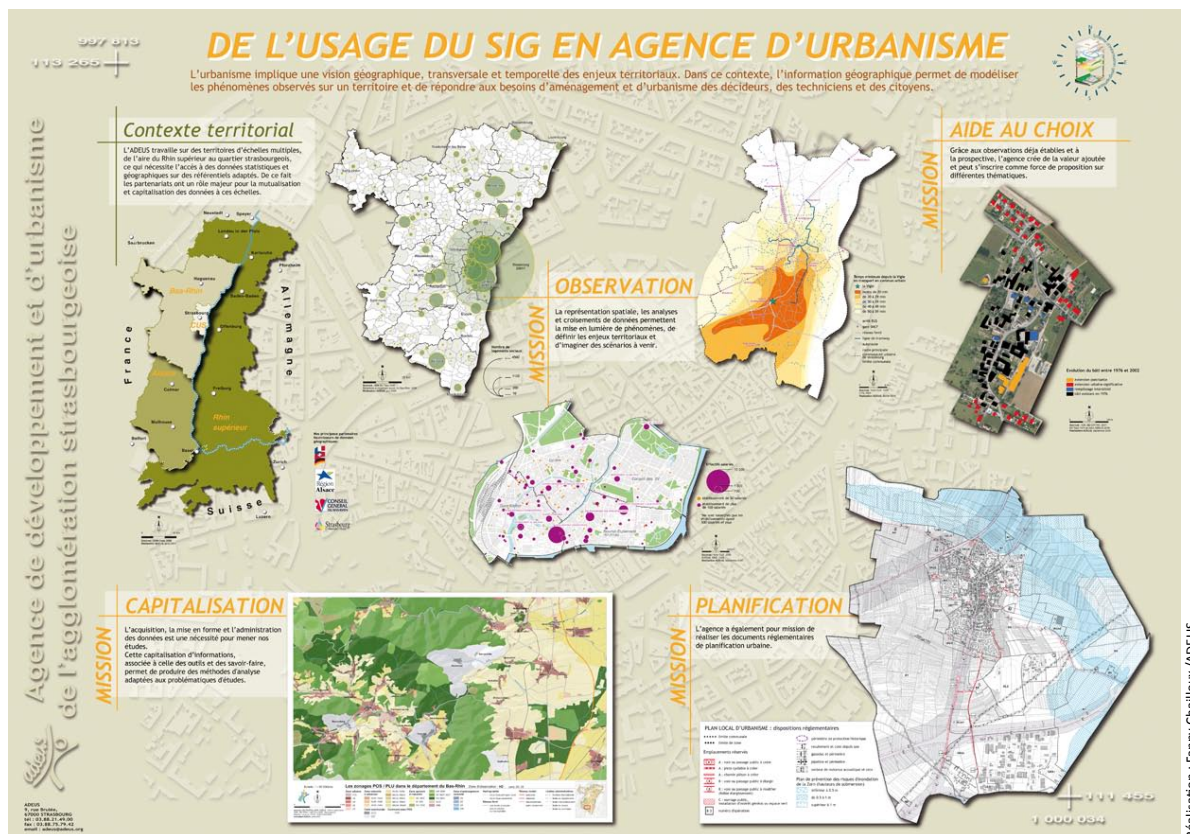
Les dynamiques locales sont centrées sur le partage et la mutualisation des données géographiques et statistiques, mais également sur les méthodes et les pratiques mises en œuvre.

La mise en commun de métadonnées géographiques et de cartes sur le Serveur Fédérateur de Métadonnées mis en place par CIGAL facilite ainsi les échanges d'informations géographiques entre les acteurs de l'aménagement des territoires alsaciens.

Cette dynamique se nourrit également des réseaux nationaux, c'est le cas notamment du club géomatique des agences animé par l'ADEUS, du CNIG (Conseil National pour l'Information Géographique), du réseau géomatique du MEDDAT et de l'AFIGEO (Association Française pour l'Information Géographique)

L'ADEUS structure ses bases de données géographiques et statistiques en veillant à n'intégrer que les données utiles à ces champs thématiques d'analyse, sous des formes facilement utilisables (consolidation et harmonisation des données) et en constituant des indicateurs pertinents utiles à ses observatoires et à ses études partenariales (plus value).

Cette capitalisation en continu permet de disposer d'informations territoriales, thématiques et temporelles facilement exploitables.



Ce poster a été réalisé dans le cadre du concours organisé lors de la Conférence ESRI 2009. Il met en lumière les différentes missions d'un système d'information géographique au sein des agences d'urbanisme.

- L'ADEUS est impliquée pleinement dans la dynamique locale et participe également :
- + à des groupes de travail (CIGAL : SIG et Urbanisme, Adresses, occupation du sol)
 - + à des commissions régulières (CIGAS, CIGAL)
 - + à la publication de travaux (sur l'étalement urbain en décembre 2008 dans la revue Géomatique Expert)
 - + à la présentation d'expériences et le partage de méthodes (ex : Workshop du SIGRS à Bâle en septembre).



L'agence de développement et d'urbanisme
de l'agglomération strasbourgeoise
9 rue Brûlée . CS 80047
67002 Strasbourg Cedex
Tél : 03 88 21 49 00
Fax : 03 88 75 79 42
adeus@adeus.org - www.adeus.org



photos groupe et couverture : Kris Gandon / ADEUS

L'ÉQUIPE ADEUS 2009

